



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 008 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 27 octobre 2011

—
Président

M. Larry Miller

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le jeudi 27 octobre 2011

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC)): Je déclare la séance ouverte.

Monsieur Fraser, monsieur Phillips, je vous souhaite la bienvenue au comité.

M. Evan Fraser (professeur agrégé, Chaire de recherche du Canada, département de géographie, University of Guelph, à titre personnel): C'est un plaisir; merci beaucoup de votre temps.

Est-ce suffisant pour vérifier le son ou voulez-vous que je continue de parler?

Le président: Parlez encore un peu.

M. Evan Fraser: Je suis professeur au département de géographie. Je suis de retour au Canada depuis peu. J'y suis né et j'y ai grandi, mais j'ai passé la majorité de la dernière décennie au Royaume-Uni; je suis à l'Université de Guelph depuis environ un an.

Le président: D'accord, monsieur Fraser.

Monsieur Phillips, si vous pouviez faire de même...?

M. Peter W.B. Phillips (professeur, Johnson-Shoyama Graduate School of Public Policy, University of Saskatchewan): C'est avec plaisir que je témoigne pour la troisième fois de l'année sur divers enjeux. Aujourd'hui, je suis à Vancouver, où je copréside la conférence sur la coexistence des cultures génétiquement modifiées, dont je vais vous parler dans un instant.

Le président: Merci beaucoup, messieurs, de votre présence aujourd'hui.

Monsieur Phillips, vous avez l'honneur de lancer le bal. Vous avez 10 minutes.

M. Peter W.B. Phillips: Permettez-moi de mentionner quatre ou cinq éléments clés. Premièrement, la science, la technologie et l'innovation étaient, sont et devraient être partie intégrante des politiques fédérales. À mon avis, depuis 20 ou 30 ans, ces éléments ne sont plus aussi déterminants qu'avant dans l'élaboration des politiques. Je vous félicite donc d'avoir mis l'accent sur la science et l'innovation dans le cadre de Cultivons l'avenir 2.

Deuxièmement, je tiens à vous rappeler mon bagage. Je suis un professeur de politique publique. J'étudie l'innovation en ce qui a trait au système agroalimentaire. Donc, j'écris et je publie régulièrement sur la majorité des sujets dont je vais vous parler. Si un élément pique votre curiosité, vous pourrez trouver des renseignements complémentaires.

Troisièmement, je trouve important de retenir deux faits lorsque nous abordons la question de l'innovation dans le système agroalimentaire au Canada. Nous croyons que nos concurrents sont les agriculteurs chinois, brésiliens et américains, alors qu'en réalité le secteur agroalimentaire canadien est en concurrence avec les autres secteurs de l'économie canadienne pour l'utilisation des terres, de la

main-d'oeuvre et des capitaux qui assurent le dynamisme et la croissance de ce secteur au Canada. Il faut non seulement avoir des prix concurrentiels comparativement aux autres pays, mais aussi réaliser suffisamment de profits à partir des ressources pour justifier leur utilisation par ce secteur d'activité. Actuellement, d'importantes parties du secteur agroalimentaire canadien ne réalisent pas suffisamment de profits pour maintenir l'utilisation actuelle des terres, de la main-d'oeuvre et des capitaux, surtout de la main-d'oeuvre et des capitaux mobiles.

Il faut ensuite retenir que ce dont nous parlons est réglementé dans le monde par des politiques décousues. En abordant la question de la science et de l'innovation, nous devons fondamentalement nous demander comment ces éléments cadrent dans le commerce international. Par conséquent, nous n'investissons pas suffisamment, pratiquement tout pays confondu, dans les sciences fondamentales et appliquées dans le secteur agroalimentaire.

C'est simple à prouver; le rendement du capital investi dans le secteur agroalimentaire se situe entre 50 et 70 p. 100. Nous aimerions tous avoir un tel RCI, mais c'est en très grande partie dilué entre de nombreux intervenants. C'est très difficile de pouvoir effectivement obtenir un tel rendement et de payer l'investissement.

Le gouvernement canadien a accepté d'accorder une place cruciale à l'innovation dans l'avenir économique du pays, mais il y a un problème. Pour une certaine raison, consciemment ou inconsciemment, l'agriculture semble avoir été partiellement écartée de cette vision. De nombreux éléments pertinents à l'agriculture, dont les programmes, les services et les fonds d'investissement, ne sont pas admissibles à la R-D et à la recherche scientifique fondamentale dans le secteur agroalimentaire, et c'est un grave problème. Le gouvernement canadien a donc la bonne approche, mais les politiques agroalimentaires ont été écartées à bien des égards.

Au cours de votre étude, on vous donnera probablement de nombreux conseils, gratuits ou pas, sur les secteurs dans lesquels le gouvernement devrait investir. Je conseille souvent aux gens qui se penchent sur la politique d'innovation d'avoir en tête les quatre « P ».

Les économistes traditionnels vous diront sûrement qu'il suffit de trouver les justes prix et que le rôle du gouvernement devrait se limiter au strict minimum. L'État ne doit pas intervenir; il doit seulement s'assurer que les prix sont justes pour éviter de donner l'impression qu'il y a une distorsion des marchés. C'est un élément important, mais c'est la base. Des prix justes se traduiront par des investissements, mais pas nécessairement des investissements qui continueront d'assurer la rentabilité du secteur.

Il y a trois autres « P » à retenir. Il y a la place. Dans le secteur agroalimentaire et pratiquement dans tous les autres secteurs, la plupart des idées novatrices vraiment intéressantes proviennent d'agglomérations comptant un milieu de la recherche, des utilisateurs et des consommateurs, à savoir des grappes industrielles. L'emplacement est un aspect essentiel, mais ce n'est plus suffisant.

Ensuite, nous avons les processus, les systèmes d'innovation. La propagation naturelle du savoir est importante pour passer de la science fondamentale à la science appliquée, puis à la mise en application et à l'utilisation. Nous en avons de très bons exemples au Canada, et nous avons d'excellents réseaux qui relient le Canada au monde et qui importent une grande partie de la technologie au Canada pour s'en servir à des fins industrielles.

Le quatrième « P » dont les gens parlent amplement est la pensée créative, à savoir les créateurs, ceux qui concrétisent le tout. Cela ne dépend pas seulement de l'emplacement; il ne suffit pas d'avoir les justes prix sur le plan macroéconomique; il ne suffit pas de mettre en place divers établissements. Il faut attirer, retenir et mobiliser les scientifiques, les chercheurs et les entrepreneurs et leur permettre de se concentrer sur leur force, soit l'innovation.

• (1535)

Je crois que vous aborderez les politiques durant votre étude. À mon avis, les quatre « P » vous aideront, d'une certaine façon, à définir les types de politiques qui pourraient être sensées pour ce qui est de l'ensemble de la recherche en agroalimentaire.

Tout d'abord, le gouvernement fédéral devrait probablement s'investir de nouveau dans la recherche scientifique fondamentale et au début de la recherche appliquée. Il y a eu un certain recul de ce côté, et c'est en partie ce que confirment le rapport Jenkins et certains commentaires émanant du CSTI. Nous sommes actuellement très passifs dans notre façon de soutenir les sociétés et les industries aux chapitres du développement et de l'innovation. Le gouvernement fédéral a la capacité d'en faire plus grâce, par exemple, aux centres de recherche d'Agriculture Canada ou aux instituts du Conseil national de recherches Canada. Il pourrait y jouer un rôle crucial.

J'aimerais brièvement aborder trois ou quatre éléments au sujet des investissements fédéraux.

La dernière fois que nous nous sommes parlé, je vous avais exprimé mes inquiétudes concernant les changements au sein d'Agriculture Canada et de certains programmes fédéraux parce que l'agriculture ne semblait plus faire partie des priorités. Il y a du nouveau à cet égard; le Conseil national de recherches parle maintenant de modifier considérablement sa façon de gérer les instituts.

Je peux vous assurer que bon nombre des importantes innovations dans le secteur agroalimentaire, dont le Canada est le point de départ, sont inextricablement liées à la capacité et à la mobilisation du savoir du CNRC, particulièrement l'IBP à Saskatoon, et d'autres. Si les instituts ferment leurs portes ou changent de vocation en se concentrant sur des projets en aval, je crois que le système perdra des intervenants stratégiques très importants.

Les efforts fédéraux en matière de recherches sont très éparpillés; nous n'avons qu'à jeter un coup d'oeil aux subventions non directes ou même au déroulement des recherches intra-muros entre les ministères et les organismes. Les organismes n'arrivent pas à collaborer. Au sein même d'un ministère, les divers secteurs ou directions ont de la difficulté à y arriver. Je crois que c'est une honte dans un pays aussi petit qui a un tel besoin dans un secteur donné.

Deuxièmement, nous commençons à viser plutôt le court terme. Par le passé, nous avions des horizons de planification de 7 à 10 ans; nos horizons se limitent maintenant à une ou deux années. Notre principal concurrent à bien des égards est l'Australie. Ce pays s'est inspiré de notre programme de centres d'excellence et l'a intégré dans l'ensemble de son système agroalimentaire par l'entremise du GRDC. Je crois que nous devrions examiner de nouveau nos horizons dans le domaine.

Troisièmement, nous avons vraiment tendance à trop morceler notre capital. Nous voulons donner quelque chose à tout le monde. Des agglomérations se forment naturellement. C'est là où se déroulent naturellement les choses. Vous n'avez pas à choisir les emplacements. L'industrie et les groupes de producteurs l'ont déjà fait à votre place. Vous n'avez qu'à les soutenir et à les aider. Le fractionnement artificiel de la capacité est une politique dangereuse. Il y a des possibilités de ce côté.

Voici un autre domaine dont j'ai déjà parlé et sur lequel je n'insisterai pas outre mesure. La propriété intellectuelle est un élément crucial de l'avenir du secteur agroalimentaire; nous n'avons qu'à penser aux marques, aux brevets et aux certifications d'obtention végétale. Les pièces sont pratiquement toutes en place, mais nous pourrions faire plus. Selon moi, le gros problème est que nous avons beaucoup de difficulté à établir des partenariats au sein du secteur public lorsque nous avons des biens intellectuels. J'ai demandé à un étudiant d'examiner un récent partenariat à Saskatoon qui regroupait divers organismes publics utilisant des fonds publics. Ils possédaient plus de 150 biens intellectuels, mais ils n'ont pas réussi à conclure une entente pour les mettre en commun et les exploiter comme une ressource commune. C'est un échec considérable pour le gouvernement.

Mon dernier point concerne la réglementation et la gouvernance. Si nous voulons que l'industrie agroalimentaire prospère au XXI^e siècle, elle devra faire la distinction entre les produits et exploiter la valeur, où qu'elle se trouve. Nous devons avoir des chaînes d'approvisionnement différentes pour les denrées et les produits génétiquement modifiés, biologiques, halal et ceux qui ne contiennent pas d'OGM. Chacune aura des attributs fonctionnels uniques, mais nous n'avons pas encore en place la réglementation et les chaînes d'approvisionnement nécessaires pour y arriver.

La conférence internationale à laquelle j'assiste actuellement à Vancouver accueille des organismes de réglementation et des gens de l'industrie agroalimentaire de partout dans le monde. Nous sommes tous aux prises avec le même problème. Le Canada peut et doit faire preuve de leadership dans le cadre du débat sur la politique publique. Voici un symptôme du problème.

• (1540)

C'était pratiquement impossible de convaincre des spécialistes et des dirigeants clés du système réglementaire canadien de participer au dialogue à Vancouver. Je n'ai eu aucun problème à convaincre leurs homologues européens, brésiliens, australiens et américains, mais les Canadiens ne se sont tout simplement pas présentés. Ils ont tous reçu leurs instructions lundi. Nous planifions cette conférence et nous communiquons avec eux depuis plus d'un an.

La conférence se déroule ici, et nous avons donc l'occasion de prendre les devants et de définir le débat sur la façon dont le système fera la distinction entre les produits et maintiendra la valeur dans les diverses chaînes d'approvisionnement concurrentielles et parallèles.

En terminant, je crois que votre sujet est vraiment important. L'avenir de l'agriculture passe par l'innovation. L'objectif n'est pas de diviser les profits et d'essayer de maintenir les marchés. C'est plutôt de créer et d'innover parmi la vaste gamme de technologies et de types de produits.

Je vous remercie de votre invitation. Je cède maintenant la parole à mon collègue.

Le président: Merci.

Monsieur Fraser, de l'Université de Guelph, vous avez 10 minutes, s'il vous plaît.

M. Evan Fraser: Je vous ai fait parvenir des fiches succinctes auxquelles j'aimerais faire allusion au cours de mon exposé. Les avez-vous en main ou devrais-je m'en passer?

Le président: Oui, je crois que nous les avons.

M. Evan Fraser: Je vais attirer votre attention sur certaines fiches au fil de mon exposé.

Je dois d'abord vous prévenir que je n'ai pas vraiment vécu au Canada au cours de la dernière décennie et que je ne suis pas un spécialiste de la politique agricole. C'est la sécurité alimentaire mondiale qui est ma spécialité. Je souhaite vous expliquer le contexte de certains enjeux globaux et vous proposer une nouvelle façon de penser la politique agricole dans une perspective mondiale.

La deuxième fiche contient des données provenant de l'indice des prix des produits alimentaires de l'ONU. On constate pourquoi je m'inquiète de la sécurité alimentaire mondiale au XXI^e siècle. On remarque deux sommets historiques, en 2008 et en 2010.

• (1545)

Le président: Monsieur Fraser, je vous demanderais de ne pas trop vous éloigner du sujet de la séance, soit l'innovation. La séance ne porte pas vraiment sur la politique agricole. Nous en parlerons de manière générale, mais le sujet demeure l'innovation.

M. Evan Fraser: C'est de bonne guerre.

Je vous remercie de la précision. Toutefois, l'argument que j'aimerais lier à l'innovation, c'est qu'il nous faut élaborer un vaste éventail de plates-formes politiques afin de nous préparer à ce que bon nombre d'experts commerciaux et de chercheurs décrivent comme une crise exceptionnelle qui semble être en cours. À un certain nombre d'endroits sur la planète, les gens sont aux prises avec des crises alimentaires. Je pense que la politique agricole canadienne a un rôle important à jouer dans la résolution de cette crise mondiale, qui touche également notre système canadien.

J'aimerais porter mon attention sur quatre vastes stratégies. La première, qui fait l'objet de discussions dans divers forums, dont des groupes commerciaux et scientifiques populaires, c'est que nous devons investir dans la science et la technologie afin de stimuler la productivité.

L'Europe a triplé sa productivité au cours des 50 dernières années. D'autres données montrent comment les investissements et les améliorations de la productivité ont permis de produire 1 000 kilogrammes de céréales par hectare au cours des 50 dernières années. Nous constatons que la révolution verte a fonctionné extraordinairement bien dans certaines parties du monde, mais pas dans d'autres.

Cela s'applique également au Canada. Lorsque je travaillais au Royaume-Uni, le Department for International Development, le DFID, et le DEFRA, le Department for Environment, Food and Rural Affairs, collaboraient afin de concevoir des plates-formes scientifiques et novatrices qui s'inspiraient des connaissances

universitaires occidentales pour assurer la sécurité alimentaire mondiale.

Si vous avez l'occasion de réfléchir au programme Cultivons l'avenir 2 de manière générale et avec une optique mondiale, je vous encouragerais à chercher des occasions d'établir de nouveaux partenariats. Ils pourraient entraîner la création de nouvelles technologies qui pourraient être appliquées à l'échelle communautaire dans diverses parties du monde.

Partout dans la documentation, on fait valoir fortement la nécessité de faire plus de recherches et d'innover davantage pour contribuer au succès de la réglementation gouvernementale en matière de gestion environnementale. Cette notion transcende tous les débats auxquels j'ai participé. On s'en rend vraiment compte lorsqu'on commence à examiner des enjeux comme l'écoulement de nutriments agricoles engendré par l'industrie du bétail. Il nous faut un mandat gouvernemental fort afin que nous puissions établir des règlements environnementaux plus stricts.

Le troisième type de stratégie liée à la crise alimentaire mondiale trait à la nécessité de mieux stocker les aliments. Cette stratégie est extrêmement importante et comporte divers aspects relatifs à la politique sociale, à l'ingénierie et à la technologie. Nous avons besoin de technologies mieux adaptées au stockage des aliments. Il nous faut également comprendre la mesure dans laquelle nous devons entreposer les aliments.

Je tenais à faire ressortir l'importance que revêtait le stockage des aliments pour les anciennes civilisations et à la rattacher à la politique agricole. Il y a l'histoire biblique du Pharaon qui rêve de sept années d'abondance et de sept années de famine. Le Pharaon a donc adopté une politique publique qui consistait à développer l'infrastructure nécessaire pour stocker des aliments, chose que nous ne faisons pas assez souvent. Je pense que le monde a oublié cette leçon — il a mis sur pied un système alimentaire juste-à-temps. Pendant les six dernières années, nous avons consommé à l'échelle mondiale plus d'aliments que nous en avons produits. C'est une erreur.

Le dernier rapport des Nations Unies sur la crise alimentaire mondiale révèle que la planète n'a pas suffisamment de nourriture en réserve pour survivre à une mauvaise récolte sans que les marchés fluctuent vivement et en soient grandement perturbés.

• (1550)

La quatrième et dernière solution qui est débattue par rapport à la crise alimentaire mondiale et le genre de politique publique en matière de science et de technologie que nous devrions adopter afin de nous préparer à ce que certaines personnes qualifient de « crise imminente » ont trait à la nécessité de favoriser la création de systèmes alimentaires de remplacement qui coexisteront avec le système alimentaire mondiale ou primaire. On en parle parfois comme du mouvement qui prône une alimentation locale.

À mon sens, il y a deux raisons très importantes pour lesquelles ce mouvement sera crucial pour la prochaine génération. Premièrement, il accroît la sensibilisation des gens aux questions alimentaires. Deuxièmement, le mouvement qui prône une alimentation locale et les systèmes alimentaires locaux représentent une police d'assurance ou un plan de contingence, un tampon qui protège les consommateurs urbains contre les aléas du marché international. Si les prédictions sont exactes et qu'au cours de la prochaine génération, les prix des aliments augmentent ou fluctuent de manière radicale et commencent à avoir les conséquences politiques attendues, nous serons très heureux d'avoir conservé ces systèmes alimentaires de remplacement.

Sur ma dernière diapositive, j'ai essayé d'exposer les quatre vastes sphères politiques dont parlent avec sérieux — beaucoup de sérieux en fait — les activistes, les chefs d'entreprise et les universitaires en tant que moyens de nous préparer à ce que certaines personnes qualifient de véritable tempête de problèmes qui surviendront durant la prochaine génération.

J'aimerais vous communiquer le message suivant. Si vous avez l'occasion de délibérer sur le programme Cultivons l'avenir 2, d'y réfléchir globalement, sachez qu'il est nécessaire d'investir stratégiquement dans ces quatre secteurs.

Nous devons faire des investissements stratégiques dans les sciences et la technologie, mais en faisant ressortir les liens qui existent entre les scientifiques et les agriculteurs du monde entier. Cela exigera que les diverses institutions fassent preuve de créativité lorsqu'elles s'emploieront à résoudre des problèmes.

Il nous faut des solutions pour régler des problèmes de gestion et de bureaucratie, ainsi que les solutions de remplacement dont j'ai parlé. De plus, nous devons comprendre combien de nourriture nous devons stocker et où nous pouvons la stocker efficacement.

Pour assurer notre protection et celle de notre système alimentaire, nous devons essentiellement disposer d'un portefeuille de stratégies.

J'aimerais utiliser mes dernières minutes pour vous dire qu'au cours de la prochaine génération, le Canada jouera un plus grand rôle dans le système alimentaire international. En tant que producteur et exportateur d'aliments — nos principales ressources —, le Canada sera appelé à jouer un rôle plus important lorsque le système alimentaire international traversera une période assez turbulente, comme s'y attendent la plupart des gens. Je pense que cela représentera une occasion de base pour l'industrie agroalimentaire canadienne et un défi pour notre gouvernement qui assume des responsabilités en matière de développement international et d'aide humanitaire. Ces rôles peuvent et devraient être conciliés en investissant dans les quatre secteurs que j'ai exposés.

Merci beaucoup.

Le président: D'accord, merci beaucoup.

Nous allons maintenant permettre à M. Rousseau d'amorcer la série de questions.

J'aimerais rappeler aux membres du comité que le greffier a déposé devant vous une liste de témoins. Peut-être qu'au cours de la séance, vous aurez la chance d'y jeter un coup d'oeil et que, juste avant la fin de celle-ci, vos conseils nous permettront de déterminer combien de temps nous consacrerons à notre étude sur l'innovation.

Nous reviendrons là-dessus.

Monsieur Rousseau.

[Français]

M. Jean Rousseau (Compton—Stanstead, NPD): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie aussi tous les deux de votre témoignage passionnant et enthousiaste.

Ma question s'adresse à M. Fraser et à M. Phillips.

Tout d'abord, monsieur Phillips, croyez-vous que la recherche au Canada devrait, de plus en plus, avoir pour but d'assurer la souveraineté alimentaire de tous les Canadiens au pays? De quel type de recherche s'agirait-il?

[Traduction]

M. Peter W.B. Phillips: Dans le contexte du système agroalimentaire, il est nécessaire que nous menions un ensemble de

recherches. Les modèles de souveraineté alimentaire fondés sur la production locale me rendent toujours nerveux, en ce sens que le Canada est un grand producteur de nombreux aliments dont les quantités ne pourraient jamais être consommées localement. Donc, nous devons être en mesure d'obtenir les aliments qui ne peuvent être produits efficacement au Canada — les bananes, de nombreux fruits et légumes tropicaux, et bon nombre d'aliments qui ne sont adaptés ni à notre système industriel, ni à notre système agroenvironnemental. Toutefois, nous devons conserver notre capacité de produire de manière durable et à prix concurrentiels de grandes quantités de céréales, de graines oléagineuses, de viande rouge et d'autres aliments à forte valeur ajoutée qui sont moins traditionnels, mais très importants.

La politique environnementale fait partie intégrante des recherches à mener. Parfois, ces recherches portent explicitement sur l'environnement, parfois la notion de protection environnementale est simplement intégrée dans la recherche sur la graine ou l'animal même. Réduire le gaspillage au sein du système alimentaire, ce que mon collègue a mentionné... Il y a quelques minutes la directrice générale adjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO, a prononcé un discours dans lequel elle a signalé que 30 p. 100 des aliments produits mondialement n'étaient jamais consommés par quoi que soit qui leur ajoutait de la valeur, comme un animal ou un être humain. Ils sont gaspillés, et cela ne se produit pas uniquement dans les pays en développement. Bon nombre de pays développés participent également à ce gaspillage. Toutefois, le Canada n'est pas parmi les grands gaspilleurs.

Par conséquent, si l'on pouvait réduire les pertes alimentaires, cela aurait d'importants effets sur l'environnement. Parfois les pertes alimentaires sont plus mécaniques que biologiques — comme celles occasionnées par les chaînes frigorifiques ou d'autres mécanismes. Parfois, il suffit de modifier la façon dont les aliments sont traités dans les champs. Parfois, c'est en s'occupant de intrants comme la semence qu'on peut rendre les plantes ou les animaux moins vulnérables à la maladie et qu'on peut réduire le gaspillage dans la chaîne alimentaire.

Je pense que l'environnement est une composante essentielle, mais je suis fortement convaincu... Et, mon opinion est en partie celui des Canadiens de l'Ouest, que je respecte — en particulier dans l'Ouest canadien, le système agroalimentaire est presque entièrement axé sur l'exportation; les volumes produits sont sans rapport avec la demande d'une population de 33 millions d'habitants. Si je suis convaincu que la part de l'économie agroalimentaire qui est axé sur l'exportation doit être respectueuse de l'environnement, je crois aussi qu'elle doit chercher à devenir concurrentielle par rapport aux chefs de file du système agroalimentaire mondial.

●(1555)

[Français]

M. Jean Rousseau: Monsieur Fraser, j'aimerais connaître votre avis sur le même sujet, s'il vous plaît.

[Traduction]

M. Evan Fraser: Je vais revenir à mon argument qui, selon moi, confirme ce que nous venons d'entendre. Je pense qu'il va sans dire que le système agricole canadien est orienté vers l'exportation. Je crois qu'il s'orientera de plus en plus dans cette direction, et que c'est ce qu'il convient de faire. En même temps, j'estime qu'il nous faut conserver les chaînes d'approvisionnement locales, la souveraineté alimentaire locale comme une police d'assurance ou, comme je l'ai dit, un plan d'urgence qui joue un rôle de tampon entre le consommateur et les aléas du marché international. Je pense que c'est ainsi qu'on gère un portefeuille. Le gestionnaire de portefeuille sensé s'efforcera de créer une combinaison d'investissements à rendement élevé et d'investissements à faible risque qui comptera suffisamment de réserves liquides pour assurer la survie du client pendant les périodes économiques difficiles. Je crois que notre système alimentaire doit être envisagé de la même manière. Nous avons besoin des systèmes à forte productivité et de lois environnementales sévères pour les protéger. Nous devons maintenir notre souveraineté alimentaire à l'échelle locale. Les systèmes qui assurent cette souveraineté ont une faible productivité, mais ils atténuent nos risques. De plus, nous devons accroître la quantité d'aliments que nous entreposons. Ces aliments seront comme le sac de pièces d'argent qu'on cache sous le matelas pour se préserver des situations qui tournent vraiment mal.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer à M. Lemieux qui dispose de cinq minutes.

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais remercier nos témoins de leur présence.

Peut-être vais-je m'adresser d'abord à M. Fraser. Vous avez parlé des préoccupations concernant le stockage des aliments et la sécurité alimentaire. J'aimerais savoir où, selon vous, la science et l'innovation interviennent dans ces enjeux. En feuilletant vos diapositives, j'ai remarqué qu'il y avait une photo d'un sac d'entreposage qui était plus à l'épreuve des rongeurs et qui protégeait les graines contre la pourriture. Il s'agit probablement d'un petit projet portant sur la science et l'innovation, mais je me demande comment, à votre avis, la science et l'innovation peuvent contribuer aux mesures que, d'après vous, le gouvernement devrait prendre.

M. Evan Fraser: Je vous remercie de votre question et d'avoir attiré l'attention sur cet exemple.

Comme vous l'avez dit, il s'agit d'un exemple de technologie à petite échelle qui a été élaborée dans le cadre d'un partenariat entre des universitaires occidentaux et de petits exploitants agricoles de l'Inde. Le sac a été conçu afin de surmonter une difficulté locale de manière économique et appropriée. Cette technologie a eu une grande incidence sur les vies de gens qui l'ont adopté en Asie, et je crois qu'elle a entraîné la création d'une entreprise agricole productive en Amérique du Nord.

Il y a tellement de questions dont nous ne connaissons pas les réponses. Par exemple, où devrions-nous stocker les aliments, quelle quantité d'aliments devrions-nous stocker, et quelles sont les façons les plus appropriées de les stocker? Nous nous posons donc de nombreuses questions à propos des quantités d'aliments à stocker.

Nous ne voulons ni nous surassurer, ni nous sous-assurer. Par conséquent, il nous faut répondre à un grand nombre de questions d'ordre scientifique à cet égard.

En ce qui concerne la façon de stocker les aliments, la politique de réserve céréalière stratégique des Nations Unies nous a permis d'acquérir 20 années d'expérience en la matière. On a versé à des gouvernements africains d'énormes sommes d'argent afin qu'ils construisent d'énormes silos à grain, souvent à l'extérieur de leur capitale. Dans l'ensemble, cette politique a échoué.

● (1600)

M. Pierre Lemieux: Pourrais-je vous interrompre pendant un moment? Lorsque vous parlez de politiques de cette nature, considérez-vous qu'elles sont axées sur l'agriculture et que nous pourrions les inclure dans le programme *Cultivons l'avenir 2*? Ou les voyez-vous comme des politiques gouvernementales plus générales qui visent, par exemple, à stocker des aliments ou à développer une infrastructure liée au stockage des aliments, etc.?

M. Evan Fraser: Je crains que la réponse en deux mots soit les deux. Sur le plan agricole, on se pose les questions suivantes : En quoi consistent les installations d'ingénierie? Quel genre de technologies sont nécessaires pour stocker ce genre d'aliments? La nourriture devrait-elle être stockée près des agriculteurs ou près des consommateurs. Mais, à mon avis, pour répondre à ces questions, il faut que les divers organismes gouvernementaux collaborent davantage.

J'y ai fait allusion plus tôt lorsque j'ai parlé de mon expérience au Royaume-Uni, où l'équivalent d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de l'ACDI, soit DEFRA et DFID, travaillent ensemble à cerner tant les aspects techniques et agronomiques liés à ces enjeux que les questions de gouvernance à grande échelle liées à eux.

M. Pierre Lemieux: D'accord, merci.

Il me reste seulement quelques instants. Je vais poser une question à M. Phillips.

Je crois comprendre que vous avez des connaissances en biotechnologie. Juste avant les dernières élections, le comité a mené une étude sur la biotechnologie. Je me demande si vous pourriez nous donner quelques exemples concrets de cas où la science et la technologie en matière de biotechnologie ont aidé de manière quantifiable les agriculteurs ou la production alimentaire, ont contribué à réduire le coût des intrants, ou ont eu d'autres effets de ce genre.

M. Peter W.B. Phillips: Oui, certainement.

Mes collègues et moi-même avons mené une importante étude sur l'introduction, l'adaptation et l'utilisation du canola. Nous avons actuellement trois grandes plates-formes de tolérance à l'herbicide: deux sont transgéniques et la troisième, mutagène. Ces trois technologies, qui sont complémentaires et concurrentes, ont ensemble produit au niveau opérationnel — je vais devoir pour l'instant vous citer les chiffres de mémoire, mais je vous enverrai les études que nous avons publiées à cet égard — des profits de l'ordre de 1,5 milliard de dollars sur 10 ans. Ces profits ne doublent pas la base de revenus, mais représentent une augmentation de 7 à 10 p. 100 des marges. L'importante recherche à laquelle ils ont donné lieu a créé des emplois dans l'industrie. La valeur ainsi produite est restée dans la chaîne d'approvisionnement canadienne au moment où ces produits arrivaient sur les marchés. Nous sommes ainsi passés d'une base de production limitée par la technologie de 7 à 9 millions d'acres à une superficie actuelle de l'ordre de 14 à 18 millions d'acres. La superficie a donc augmenté au gré de la réduction des obstacles rendue possible par la technologie.

À elle seule, la technologie a produit une valeur importante pour les consommateurs au pays, mais surtout à l'étranger, en faisant baisser les prix. Au-delà de cela, elle a permis l'utilisation de nouveaux produits chimiques ayant des quotients inférieurs d'impact environnemental et une durée de vie moindre dans l'environnement, et présentant par conséquent moins de risques de se retrouver dans les populations de poissons et d'oiseaux. L'empreinte écologique est donc moindre par rapport à la superficie utilisée.

Voilà un bon exemple de technologie canadienne, développée grâce au leadership d'Agriculture Canada et du Conseil national de recherches et grâce à divers programmes de financement, qui a créé une nouvelle valeur ajoutée dans le monde entier et fait du canola un différent type de culture. Elle venait autrefois compléter différents types de culture, comme celle du blé. Elle est désormais au cœur de la rotation. Nous devons donc maintenant convertir ce modèle pour l'adapter au blé. Nous étions autrefois le roi du blé. Nous sommes toujours un acteur majeur dans le marché mondial de cette céréale, mais le blé est désormais le troisième produit que les agriculteurs ajoutent à la rotation quand ils planifient leurs cultures annuelles. Ils cultivent d'abord le canola par souci de rentabilité, puis les légumineuses, toujours par souci de rentabilité mais aussi pour enrichir les sols d'azote, et enfin le blé comme culture complémentaire. C'est là le défi que doivent relever l'économie et le système agroalimentaire canadien parce que c'est aussi sur ce marché que nous devrions être.

• (1605)

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Valeriote, qui a cinq minutes.

M. Frank Valeriote (Guelph, Lib.): Merci, messieurs, de vos témoignages. Ma première question s'adresse à M. Fraser.

Monsieur Fraser, le comité a à maintes reprises entendu parler du manque de financement qui serait la cause de ce que l'on a appelé la « vallée de la mort » de la recherche — et je sais que l'expression ne vous est pas inconnue —, cette région qui se situe entre la formation d'un concept ou d'une idée novatrice, et sa transformation en produit mis sur le marché et utilisé.

Il y a un programme appelé Création de produits agroalimentaires novateurs, qui fait partie de Cultivons l'avenir. Ce programme s'applique en fait aux quatre stratégies que vous mentionnez. Je vous pose donc la question: « Connaissez-vous cette initiative? » Pensez-vous qu'elle est suffisante? Et quels autres types de mécanismes ou de programmes devraient être adoptés pour éliminer la « vallée de la mort »?

Cet été à Guelph, j'ai rencontré beaucoup de gens — dont Dave Smardon — qui m'ont parlé d'actions accréditatives et d'autres crédits d'impôt encourageant la création de nouveaux produits. Pouvez-vous élaborer à ce sujet?

M. Evan Fraser: Merci beaucoup de votre question.

De mon point de vue, l'une des choses les plus importantes vient de la valeur que l'on ajoute aux écoservices et aux biens publics. Je pense en effet qu'il y a une quantité énorme de recherche fondamentale importante... qu'il convient de traduire en applications visant particulièrement la valeur des écoservices que les terres agricoles produisent pour nous. Ces applications nous encourageront à promouvoir les écoservices et à utiliser notre ingéniosité et notre sens de l'innovation pour mettre au point des systèmes agricoles qui leur soient propices.

Les crédits de carbone, par exemple, sont un bon moyen de favoriser les pratiques de gestion foncière qui n'entraînent pas

d'émissions élevées de dioxyde de carbone. De la même façon, donner des valeurs précises à l'eau propre sera un bon moyen d'encourager les technologies qui réduisent le ruissellement d'éléments nutritifs.

Je travaille actuellement avec des gens du Québec à l'élaboration de mécanismes qui nous permettront de comprendre les raisons pour lesquelles les agriculteurs utiliseraient ou n'utiliseraient pas les tuyaux d'argile et autres technologies du genre afin de réduire les ruissellements.

Je dirais très brièvement qu'il nous faut essentiellement envisager les valeurs que nous voulons tirer de notre système agricole et effectuer la recherche qui nous permettra d'établir ces valeurs par rapport, non seulement aux strictes marges de profit, mais aussi aux écoservices et à toute la question de la résilience et de la redondance au sein du système alimentaire.

Au cours des 50 dernières années, nous avons adopté ce système très efficace, mais qui semble avoir très peu de résilience. Nous devons, je crois, trouver des moyens de déterminer la valeur de cette résilience et la promouvoir par des initiatives stratégiques. Ce sont ces types d'instruments que je rechercherais.

M. Frank Valeriote: Merci, monsieur Fraser.

Monsieur Phillips, ce serait dommage de ne pas vous poser la question, étant donné la conférence à laquelle vous avez pris part. D'aucuns pensent que j'exagère lorsque je parle de coexistence entre les produits génétiquement modifiés et ceux qui ne le sont pas. Y a-t-il donc possibilité de coexistence? Nous avons besoin d'être rassurés et de savoir que s'il y a des zones tampons ou s'ils sont en faibles niveaux, les produits génétiquement modifiés, ceux qui ne le sont pas et les produits biologiques pourront coexister. Pouvez-vous nous éclairer à ce sujet?

M. Peter W.B. Phillips: En bref, oui.

On le voit désormais dans de nombreux marchés. Est-ce universel et les produits ne sont-ils pas tous uniquement différenciés pour les consommateurs finaux? Non, parce qu'il n'y a pas suffisamment de valeur dans certains de ces marchés pour justifier une pleine différenciation.

Pour pratiquement toutes les gammes de produits où il y a des cultures génétiquement modifiées, on constate des attributs autres, concurrents ou différenciés. Il pourrait y avoir des attributs fonctionnels qui sont, ou ne sont pas, génétiquement modifiés. Ce pourrait être des attributs biologiques. On pourrait utiliser toute une gamme d'éléments de provenance autre. Dans certains cas, il peut s'agir tout simplement de produits de marque pour lesquels on pense que les contrôles de la qualité sont légèrement plus élevés.

Oui, nous pouvons le faire. La difficulté vient toutefois du fait que les normes internationales sont tout à fait diffuses et contradictoires, et que tant que les gouvernements du monde entier voudront occuper le devant de la scène et définir les seuils d'entrée sur le marché, l'industrie ne pourra pas intervenir et le faire.

Dans quelques cas, le gouvernement l'a fait — a fixé les limites — à la satisfaction du marché. Les rares fois où le gouvernement a affirmé: « Nous ne sommes pas certains du seuil où se situe la limite, mais nous nous réservons le droit de la définir », les marchés ont eu du mal à intervenir parce qu'ils sont la plupart du temps mal placés pour satisfaire les responsables de la réglementation. Lorsque l'État déclare en revanche: « Nous n'allons pas fixer de limite; c'est à vous de le faire parce qu'il s'agit d'une relation entre l'acheteur et le vendeur » — ce n'est pas la sûreté qui est en cause, mais des attributs de qualité, des éléments que les gens veulent, pour lesquels ils sont prêts à payer et qu'il est possible de leur fournir —, dans ces cas-là, on a vu se développer des chaînes d'approvisionnement très efficaces qui profitent aux producteurs et aux consommateurs, à la fois dans la chaîne d'approvisionnement et dans les autres secteurs de la chaîne alimentaire.

En bref, la réponse est oui. Cela peut être fait. Cela se fait d'ailleurs un peu partout dans le monde, et pas seulement dans les pays industrialisés, où les revenus sont élevés, mais aussi dans les pays en développement.

Le problème vient du fait que nous dépensons beaucoup plus qu'il ne le faut pour différencier les catégories de produits, car nous réinventons la roue dans chaque marché.

Il y a 50 ans, les gouvernements dépensaient des énergies excessives au titre de l'harmonisation, de sorte que l'entreprise qui présentait un nouveau produit sur le marché en assurait la qualité. Aujourd'hui, nous avons tout nationalisé à nouveau et il y a entre 70 et 80 pays qui sont prêts à affirmer: « Le produit est peut-être acceptable et sûr, mais nous ne sommes pas certains qu'il répond aux demandes des consommateurs et des producteurs sur notre marché ». Malheureusement, nous ne savons pas quelles sont les demandes des consommateurs et des producteurs. Il ne s'agit que d'un groupe de gens parmi d'autres qui font certains choix. On constate que les chaînes d'approvisionnement fonctionnent bien lorsque que les acheteurs et les vendeurs s'entendent sur ce qu'ils veulent, sur le prix qu'ils sont prêts à payer, sur ce que cela leur coûtera et sur la valeur du produit.

Selon les chiffres présentés à la conférence, environ la moitié de la valeur qu'auraient pu produire les cultures génétiquement modifiées a été tronquée sur le marché. Cela représente une somme qui se situe entre 5 et 10 milliards de dollars.

•(1610)

Le président: Merci.

Monsieur Storseth, vous avez cinq minutes.

M. Brian Storseth (Westlock—St. Paul, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Phillips, j'aimerais revenir à la réponse que vous avez donnée au secrétaire parlementaire à la question qu'il vous a posée sur les sciences et l'innovation.

Vous avez dit que le peu d'acres cultivées en blé est un grave problème pour l'économie canadienne. L'une des raisons en est évidemment le profit. Depuis des années, le canola rapporte beaucoup plus dans l'Ouest.

Pouvez-vous nous dire quelles sont les autres problèmes et pourquoi le blé n'occupe plus aujourd'hui que le troisième rang dans la rotation des cultures?

M. Peter W.B. Phillips: Au bout du compte, c'est le profit qui importe, mais quelle est la source du profit différentiel?

La source du profit différentiel vient du fait que la valeur ajoutée par acre n'a cessé de décliner pour le blé par rapport aux cultures concurrentes comme celles des légumineuses et du canola.

D'où la difficulté, qui touche particulièrement le secteur du blé. Le problème ne concerne pas seulement le Canada, il est mondial. Le blé répond en effet à une partie très importante de nos besoins nutritifs et cela, dans le monde entier. Les rendements du blé sont faibles, pas seulement au Canada, mais partout. Il faut donc probablement déployer un effort au niveau mondial et c'est là, je pense, que le Canada, en tant qu'acteur majeur dans ce secteur, peut et doit prendre l'initiative en réglant certains problèmes en amont et en rendant la graine de blé plus efficace afin de produire les éléments quantitatifs et qualitatifs exigés par le marché.

M. Brian Storseth: Vous voulez dire mettre la science et la recherche au service de la qualité et de la capacité des graines elles-mêmes?

M. Peter W.B. Phillips: Il faut mettre la science et la recherche au service de la graine elle-même et la science, au service de l'adaptation et de l'adoption de différents systèmes et écosystèmes de production.

Pour bon nombre de ces produits, l'une des grandes contraintes sont les activités scientifiques connexes que les statisticiens appellent, comme vous le savez probablement, les ASC et qui sont un grand domaine d'investissement de la part du gouvernement fédéral. Il s'agit de la science axée sur la réglementation. Il s'agit de comprendre comment déterminer ce qui est, ou n'est pas, adapté au système de marché. On a pris du retard dans ce domaine et donc dans la diffusion de ces nouvelles technologies. Nous n'avons pas consacré assez de temps et d'énergie pour optimiser l'utilisation des technologies existantes.

•(1615)

M. Brian Storseth: Merci.

L'une des autres questions qui revient tout le temps, notamment dans la bouche de bien des chercheurs de l'Université de l'Alberta et de la région, c'est la paperasserie entourant les différentes demandes de subventions et les coûts élevés qui y sont associés. Ces chercheurs m'ont dit qu'il y avait en fait divers niveaux de subventions. Les plus recherchées sont celles qui sont le plus susceptible d'être acceptées.

Pouvez-vous en parler et avez-vous des solutions à proposer?

M. Peter W.B. Phillips: Je pense qu'il y a deux éléments à considérer.

Premièrement, le raccourcissement de la durée des subventions en a augmenté le coût. Il faut généralement jusqu'à un an pour préparer le dossier et le faire examiner par un comité international de pairs. Dans certains cas, le montant ou la durée de la subvention est réduit. Vous passez un an à préparer une demande de subvention de deux ans. Puis vous avez une fenêtre de six mois pour faire rapport sur l'utilisation de la subvention, auxquels s'ajoutent les rapports, dans bien des cas trimestriels, qu'il faut faire sur l'avancement du projet.

À tel point que, si vous obtenez, par exemple, un financement de Genome Canada, qui est un des grands contributeurs dans le cadre du concours GABC, vous devez obligatoirement avoir un gestionnaire permanent et à temps plein pour le projet.

On ne le demande pas pour les subventions reçues des trois conseils et pour les contrats et subventions d'Agriculture Canada, mais il y a d'autres exigences tout aussi hautes. Au point que si un chercheur-boursier comme moi, qui bénéficie de cinq à sept subventions, n'avait pas quelqu'un pour s'en occuper, il passerait son temps à remplir des demandes et ne ferait pas le travail universitaire pour lequel il est engagé.

M. Brian Storseth: Absolument.

J'ai une dernière question pour vous deux, messieurs.

J'ai beaucoup entendu parler des transferts de technologie et de la commercialisation, et de la nécessité d'intégrer ces deux éléments dans tout projet ou stratégie de recherche, parce que c'est là un des maillons faibles des projets d'innovation. À votre avis, quelles améliorations le gouvernement fédéral pourrait-il apporter pour lier les deux extrémités de la chaîne de valeur et accroître ainsi le nombre de projets de recherches que l'on réussit à commercialiser?

Voudriez-vous commencer, monsieur Phillips? Et M. Fraser finira avant que le président me signale que mon temps est écoulé.

M. Peter W.B. Phillips: Je serai très bref.

Le concept de « vallée de la mort » n'est pas unique au secteur agroalimentaire. Il n'est pas unique au Canada. C'est un problème universel qui consiste à supporter l'attente entre le moment où l'on conçoit une technologie et celui où l'on peut enfin l'appliquer et l'utiliser. Le système agroalimentaire a en fait des modèles qui fonctionnent très bien. Les groupes qui s'occupent des denrées de base, tels que le Conseil canadien du canola, la Canadian Canola Growers Association et les cultivateurs de légumineuses sont très efficaces comme partenaires de recherche mais aussi pour faire pression sur la demande. Je pense qu'ils ont de très bons modèles.

Dans bien des cas, le problème vient du fait qu'on essaie de créer une technologie qui ne s'adapte pas naturellement à la réalité. On essaie ainsi de la forcer. Je pense que s'il y avait un peu plus de collaboration en amont, la technologie s'imposerait plus facilement sur le marché.

M. Evan Fraser: Si vous êtes d'accord, j'interviendrai ici pour vous parler de mon expérience de ces 10 dernières années au Royaume-Uni. Divers programmes interdisciplinaires y avaient été conçus pour relier entre eux l'industrie, les universités et toute une gamme d'interlocuteurs concernés, sur des thèmes agricoles. Il y avait le programme d'économie rurale et d'utilisation foncière, et le programme d'écoservices et d'atténuation de la pauvreté, pour n'en nommer que deux. Ces grandes initiatives interministérielles ont abouti à la concrétisation de recherches sur le terrain, ainsi qu'à de nouvelles utilisations foncières et à de nouvelles technologies. Elles ont en fait été spontanément adoptées par les agriculteurs, parce que les premiers partenaires en étaient non seulement des universitaires et des chercheurs, mais aussi des groupes industriels et des groupes de fermiers. Je pense donc qu'il y a au Royaume-Uni de bons modèles qui font exactement cela.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Atamanenko, qui a cinq minutes.

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPJ): Merci beaucoup.

Je vous remercie tous les deux de votre présence.

Je vais tenter de séparer mon temps de parole de façon à pouvoir vous poser des questions à tous les deux. J'espère pouvoir poser deux ou trois questions.

Tout d'abord, monsieur Fraser, j'ai devant moi un document d'Oxfam intitulé *Cultiver un avenir meilleur*, que vous connaissez peut-être. On y traite de l'accès aux technologies. Je vais vous en lire un paragraphe et j'aimerais savoir ce que vous en pensez. Il est question des grandes entreprises, soit Dupont, Monsanto, Syngenta et Limagrain dans ce cas:

Les programmes de recherche de ces sociétés se concentrent sur les technologies en phase avec leurs plus gros clients, de grandes exploitations industrielles qui ont les moyens de s'offrir les lots d'intrants onéreux que vendent les sociétés. De telles technologies répondent rarement aux besoins des paysans des pays en développement, pour qui elles restent de toute façon inabordable. Même s'ils représentent la meilleure opportunité pour accroître la production et lutter contre la faim, les petits paysans et leurs besoins en matière de technologies sont ignorés. Excepté dans quelques cas notoires comme la Chine et le Brésil, le marché se révèle défaillant et les États ne parviennent pas à corriger le tir.

Nous parlons de science et d'innovation et du fait que nous nous dotons de technologies pour produire plus d'aliments, mais nous constatons qu'elles ne répondent pas aux besoins des agriculteurs qui en ont peut-être le plus besoin, dans les pays en développement.

J'aimerais connaître votre opinion là-dessus.

● (1620)

M. Evan Fraser: C'est une excellente question. Je vous en remercie.

Les technologies de la révolution verte, qui sont omniprésentes et font des miracles en Occident, ont été fondées sur un certain nombre de prémisses tout à fait légitimes. Les scientifiques qui ont créé les semences hybrides, par exemple, sont partis du principe que les fermes étaient vastes et fertiles, que les marchés fonctionnaient correctement, que les situations politiques étaient stables et que les zones rurales étaient peu peuplées. En d'autres termes, ils se sont basés sur les conditions des pays de l'Amérique du Nord et, dans une large mesure, de l'Europe. Dans ces pays, ces technologies et les technologies de ces entreprises fonctionnent extrêmement bien.

Le problème c'est que la plupart des pays n'ont pas ces mêmes conditions. En effet, il y a un écart de rendement entre ce qu'on peut faire en théorie et ce qu'on peut faire en réalité. Ce qui est délicat, c'est que si nous mettons au point de nouvelles technologies pour combler cet écart de rendement, pour augmenter le rendement en Afrique subsaharienne, nous devons créer de nouveaux types de partenariats entre les spécialistes en agriculture, dont les compétences se trouvent en grande partie en Occident, et les agriculteurs qui utiliseront ces technologies en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.

Cela nécessite une nouvelle démarche non seulement pour le développement des connaissances scientifiques, mais aussi sur la façon de financer les recherches scientifiques et d'établir des partenariats. À mon avis, cela fait écho à ce que je disais sur le désir de lier les organismes de développement et les organismes du secteur agricole pour financer et mettre en place certaines de ces initiatives. Il faut bien tenir compte de ce que dit Oxfam, et nous devons repenser notre façon de faire des recherches scientifiques.

M. Alex Atamanenko: Merci, monsieur Fraser.

Monsieur Phillips, vous participez présentement à une conférence sur la coexistence. Je viens de recevoir un document de Mme Clark, qui était auparavant à l'Université de Guelph, un document portant sur la résistance des mauvaises herbes publié par GM Freeze. Apparemment, c'est maintenant un problème sérieux pour les agriculteurs qui produisent des cultures Roundup Ready tolérant le glyphosate. Le document traite du coton, du soja et du maïs. De toute évidence, vous avez fait beaucoup de travaux sur le canola. On dit ici que la résistance des mauvaises herbes au glyphosate est également un problème pour l'environnement, car la solution actuelle consiste à en utiliser plus et parfois de plus fortes applications, par exemple, un mélange de glyphosate et de 2,4D, etc.

Avez-vous constaté le même problème dans l'industrie du canola, et si c'est le cas, quelles solutions sont proposées? De toute évidence, utiliser une plus grande quantité d'herbicides n'est probablement pas la solution. Propose-t-on d'autres solutions novatrices pour combattre cette menace?

M. Peter W.B. Phillips: Oui, j'ai vu moi aussi les rapports, en particulier ceux des États-Unis et de certains pays de l'Amérique latine, sur la résistance des mauvaises herbes aux herbicides. Comme nous le savons tous, ce problème ne date pas d'hier; c'est qu'il est aggravé par le fait qu'une seule plateforme chimique couvre de plus grands acres.

Dans le cas du canola, la bonne nouvelle, c'est que nous avons trois plateformes concurrentes. Les producteurs qui découvrent que des mauvaises herbes semblent avoir développé une certaine tolérance à l'un des produits chimiques, qu'il s'agisse du Roundup, du Liberty ou de l'IMI, peuvent simplement, si le problème est de nature économique — car parfois, ce n'est qu'une question d'apparence et cela ne change rien du point de vue économique —, alterner leurs produits chimiques et éliminer tout ce qui a développé de la résistance. Donc, à ce stade, nous sommes en bonne posture.

La leçon qu'il faut en tirer, c'est que pour tout écosystème, nous ne voulons pas de mono-technologies. Il faut des modèles concurrentiels. L'une des leçons à tirer dans le cas du canola, par rapport aux autres cultures dont vous avez parlé, c'est que nous avons été en mesure de maintenir la concurrence dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, de la recherche à l'adaptation et à l'utilisation.

Les laboratoires fédéraux ont joué un rôle essentiel à cet égard. Ce sont eux qui ont fait en sorte qu'en général, toutes les entreprises se faisaient concurrence dans un cadre concurrentiel, pendant leurs recherches, en faisant certaines des recherches fondamentales qui les ont intégrées à la culture, et qui ont fait en sorte qu'au bout du compte, nous avions trois technologies qui se complétaient plutôt que de causer plus de dommages.

Je pense que c'est une très bonne leçon à tirer pour l'industrie dans son ensemble. Nous ne voulons pas ériger des barrières qui mèneraient à des monopoles. Nous voulons de la concurrence, car elle crée de la variété et entraîne une réduction des prix. Je pense que c'est une leçon importante à tirer de l'industrie du canola.

• (1625)

Le président: Je suis désolé, Alex, mais votre temps est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Payne. Vous serez le dernier député à poser des questions pour cette partie-ci de la séance.

M. LaVar Payne (Medicine Hat, PCC): Merci, monsieur le président.

Par votre intermédiaire, je vais poser mes questions aux témoins.

Je vous remercie beaucoup tous les deux de comparaître par vidéoconférence. Évidemment, je comprends pourquoi vous n'êtes pas ici. C'est donc bien que nous puissions vous voir.

Monsieur Phillips, pendant que j'écoutais votre déclaration préliminaire, deux ou trois choses m'ont intéressé. Notamment, vous avez parlé d'investissements et du manque d'investissements dans l'agriculture, des centres de recherches fédéraux, et surtout, vous avez dit qu'ils ne collaboraient pas.

Je m'imaginai quelque chose de bureaucratique, et je me demande si vous pourriez préciser certaines de vos idées à cet égard, et nous dire ce qu'il faudrait faire pour unir le financement à la recherche et les gens pour faire en sorte que les bons groupes collaborent pour faire les innovations qu'il nous faut, et faire en sorte que nous puissions continuer à nourrir les gens dans le monde.

M. Peter W.B. Phillips: Permettez-moi de vous donner brièvement des exemples. Je pense que le Conseil national de recherches du Canada compte plus d'une dizaine, mais moins d'une vingtaine, de laboratoires fédéraux et qu'Agriculture Canada en compte un nombre similaire, dont un grand nombre se concentrent sur certaines cultures en particulier.

L'industrie et les scientifiques me disent qu'il est parfois plus facile d'établir des partenariats avec une entreprise du secteur privé qu'avec un laboratoire qui fait partie du même organisme et qui est situé de l'autre côté de la rue. C'est en partie la façon dont les résultats de recherche sont gérés et conçus. C'est un exemple.

Comme deuxième exemple, les programmes fédéraux définissent de plus en plus ce qu'ils souhaitent soutenir, notamment les programmes qui relèvent d'Industrie Canada. L'une des difficultés à cet égard, c'est qu'ils étendent de plus en plus leurs compétences dans les domaines de recherche qui ont le potentiel d'être fortement rentables dans le secteur agroalimentaire. On a donc le potentiel, mais on n'est pas en mesure de mettre cela au point.

Un troisième exemple, c'est qu'Industrie Canada dit que même si nous investissons dans le secteur agroalimentaire, dans bien des cas, Agriculture Canada et le CNRC ne sont pas des partenaires admissibles dans les subventions de recherches dans les programmes de recherches. Ils peuvent parfois faire des choses parallèles, mais il faut trouver des moyens de contourner le problème. On se retrouve dans une situation où nous ne faisons pas assez de recherches. Des recherches très importantes sont financées par différents organismes qui relèvent tous du gouvernement fédéral, et ils ne peuvent pas faire davantage que de se parler de part et d'autre d'une clôture, en quelque sorte.

Ainsi, il me semble que d'une manière ou d'une autre, c'est le système fédéral qui a le pouvoir de les amener à collaborer. Si je regarde ce qui s'est fait dans le passé, le milieu canadien de la recherche a connu des réussites dans les cas où Agriculture Canada, le CNRC et d'autres institutions fédérales ont travaillé ensemble.

Dans le contexte canadien, nous travaillons vraiment bien maintenant lorsqu'un groupement de producteurs spécialisés peut réunir les gens. Donc, le système fédéral n'a plus de leadership. C'est entre les mains des producteurs, ce qui n'est pas une mauvaise chose, mais cela peut ne pas être complètement utile. Par exemple, les producteurs de légumineuses à grain de la Saskatchewan, par l'intermédiaire du Crop Development Centre et dans le cadre de leurs partenariats, ont intégré de nouvelles variétés dans le marché de façon très efficace. Toutefois, ils l'ont fait presque malgré les fonds fédéraux et les programmes de gestion et d'infrastructure.

M. LaVar Payne: Je vous ai entendu dire que nous ne sommes pas créatifs dans les grappes. Sur cette base, qu'est-ce qui nous aiderait, selon vous, à pousser les talents créateurs et à intégrer cela dans nos partenariats sur le marché?

M. Peter W.B. Phillips: Lorsque je parle des créateurs, je pense aux personnes, aux entrepreneurs, aux scientifiques et aux gens qui font fonctionner les institutions et les processus.

Je vais vous donner un exemple qui montre que le système fédéral ne prend peut-être pas la bonne direction, à mon avis. Les annonces récentes au sujet des changements apportés à la structure de gestion et au système opérationnel du Conseil national de recherches du Canada sont à l'origine de ce que disent ceux que je considère comme les scientifiques qui ont le plus d'expertise et qui sont les plus créatifs: « vous dites que je vais passer d'un poste permanent à plein temps à un monde où il me faudra trouver des capitaux pour faire mon travail, et que j'aurai des contrats de deux à cinq ans plutôt qu'un cheminement de carrière ». Bon nombre d'entre eux sont en train de mettre leurs CV à jour et de postuler pour obtenir un emploi à l'USDA et dans les instituts européens qui, selon nous, font mieux que nous. Nos scientifiques veulent quitter le pays parce qu'ils disent que la voie que nous suivons maintenant nuira à leur créativité. Elle fera d'eux des bureaucrates, des gestionnaires et des concepteurs dont nous avons parlé plus tôt concernant une autre question.

• (1630)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Phillips et monsieur Fraser, je vous remercie beaucoup de votre présence. Nous sommes vraiment ravis de votre témoignage. Sur ce, nous vous laissons partir et nous passons immédiatement à nos prochains témoins.

Nous accueillons Mme Anne Fowlie. Je pense que vous avez déjà comparu devant notre comité. Nous vous souhaitons de nouveau la bienvenue.

Nous accueillons également M. McLaughlin.

Monsieur McLaughlin, vous êtes le premier sur la liste. Vous disposez d'au plus 10 minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Murray McLaughlin (président et premier dirigeant, Sustainable Chemistry Alliance): Je vous remercie de m'avoir invité.

Je suis désolé de ne pas avoir de document officiel. Depuis les dernières semaines, je voyage. Je suis toujours ravi de venir exprimer mon point de vue. J'ai un document PowerPoint.

J'ai passé plus de 30 années dans l'agro-industrie, dont les 15 premières dans la recherche et développement et le développement et le marketing. Par la suite, j'ai lancé Ag-West Biotech à Saskatoon en 1989, et j'ai contribué à la création d'une grappe dans le secteur de l'agrobiotechnologie. À l'époque, j'étais sous-ministre de l'Agriculture en Saskatchewan. Par la suite, j'ai lancé Ontario Agri-food Technologies, qui est maintenant dirigé par Gord Surgeoner.

J'ai géré un fonds de capital-risque pendant sept ou huit ans, au cours desquels j'ai investi dans les technologies agricoles au niveau universitaire. Par la suite, je me suis éloigné un peu du secteur agricole. Je suis retourné à Saskatoon et pendant trois ans, j'ai été directeur du développement des entreprises au centre de recherche Synchrotron, où j'ai aidé à la création du volet développement des entreprises.

Il y a deux ans et demi, je suis retourné en Ontario pour diriger la Sustainable Chemistry Alliance et le Centre d'innovation bioindus-

trielle de Sarnia. Leurs activités sont axées sur l'agriculture et la commercialisation de la bioindustrie.

Je veux parler de la Sustainable Chemistry Alliance et du Centre d'innovation bioindustrielle. La Sustainable Chemistry Alliance investit dans les technologies vertes et durables et donne des conseils en la matière, tandis que le Centre d'innovation bioindustrielle est l'incubateur qui offre des installations pilotes pour les technologies vertes durables. Nous sommes situés à Sarnia. Je collabore étroitement avec les universités de l'Ontario, surtout celle de l'Ouest de la province.

Notre principal objectif est de faire de Sarnia un modèle de grappe. Nous contribuons à l'expertise pétrolière dans la région et la collectivité agricole du comté de Lambton et des comtés environnants de la région. Le CIB et la SCA sont des centres d'excellence financés par le CRSNG et les centres d'excellence du Canada.

En ce qui concerne la Sustainable Chemistry Alliance, nous avons prévu investir cinq millions de dollars dans les jeunes entreprises. Ce sont des entreprises qui entrent en quelque sorte dans une vallée de la mort. Nous investissons dans des entreprises et des projets, du projet pilote à la démonstration. Nous pourrions investir jusqu'à un demi-million de dollars dans un projet. Nous nous sommes retrouvés avec 12 projets d'investissement. Pour les deux ou trois premiers, nous venons de terminer les démarches sur le plan juridique. Pour d'autres investissements, nous avons pu avoir plus de 100 millions de dollars. L'un de nos récents investissements concerne BioAmber, qui construira des installations à pleine échelle à Sarnia. Cela créera 40 emplois à temps plein et environ 150 emplois dans le secteur de la construction au cours de la prochaine année et demie. Les investissements que nous avons faits ont permis de créer plus de 200 emplois.

Nous avons ramené deux entreprises au Canada: Ecosynthetix, qui utilise des produits à base de maïs pour le couchage du papier et qui vend son produit à de grandes usines de pâtes et papiers; et BioAmber, qui produit de l'acide succinique. Une bonne partie des recherches ont été financées à l'extérieur du Canada, par le USDA ou le département américain de l'Énergie, et maintenant, ces entreprises sont de retour au pays avec le Canada comme siège et avec de premières possibilités commerciales qui s'ouvrent à elles.

La première usine de biotechnologie est quelque chose que nous examinons. Nous examinons la façon de commercialiser ce que nous avons à l'échelle locale et de faire avancer certaines de ces technologies. Comment ramenons-nous des technologies au Canada?

Le secteur de la bioindustrie, c'est vraiment les biomatériaux, les produits chimiques d'origine biologique, les produits chimiques hybrides, la production et le traitement de la biomasse et les nouvelles cultures pour une autre utilisation, comme le panic raide, le miscanthus commun et la caméline.

• (1635)

Je devrais expliquer le terme « chimie hybride ». Il se trouve à Sarnia une solide industrie des dérivés du pétrole, et à mesure que les industries des bioproduits se développent, nous voyons s'établir un partenariat entre ces deux secteurs afin de concevoir de nouveaux produits, croisement des bioproduits et des dérivés du pétrole, afin de créer ce que nous appelons un produit chimique hybride. Je vous donnerai en exemple la mousse de Woodbridge, composée à environ 20 p. 100 de soya et à 80 p. 100 de pétrole. Cette mousse hybride se retrouve dans presque tous les sièges de voiture fabriqués aujourd'hui dans le monde.

En quoi nos activités profitent-elles à l'agriculture? La biomasse constitue une nouvelle source de revenus pour un certain nombre d'agriculteurs, au moment même où nous nous employons à exploiter ce débouché commercial. De nouvelles cultures, comme le triticale, la cameline, le sorgho, le miscanthus et le panic dressé, font l'objet de recherches pour pouvoir les cultiver un jour. En outre, le fait que nous proposons de nouveaux produits, comme la canne de maïs ou la paille de blé, permet aux agriculteurs d'en profiter en les vendant et en en tirant une valeur constante ou supérieure. Il est à espérer que le développement de ces cultures permettra de créer de nouveaux emplois en région rurale.

Pour répondre aux questions que j'ai sur ce que devrait faire Agriculture et Agroalimentaire Canada, particulièrement en ce qui concerne Cultivons l'avenir 2, il y a des programmes d'investissement. Je crois qu'un grand nombre de programmes, comme Agri-débouchés, que nous avons dans le cadre de Cultivons l'avenir 1, méritent qu'on s'y attarde et en prenne de la graine. Il s'agissait selon moi d'excellents programmes, qui n'ont toutefois pas été pleinement exploités. Peut-être qu'en leur accordant plus d'indépendance et de souplesse, nous pourrions les rendre plus productifs dans l'avenir. Je prends notre exemple de contribution de cinq millions de dollars qui a encouragé des investissements de plus de 100 millions de dollars pour illustrer comment on peut utiliser le financement en toute indépendance.

Pour ce qui est de la R-D spécialisée, elle peut s'effectuer avec l'apport des agriculteurs et de l'industrie dans les projets. Il me semble que les intervenants précédents ont parlé de la question du temps, un aspect dont nous devons tenir compte, car nous disposons maintenant de moins de temps pour bien des mécanismes de financement, et nous devons y penser. En Europe, la plupart des pays ont maintenant des plans allant jusqu'en 2025 ou 2030 dans le cadre de leurs programmes, qu'ils ne modifient pas. Ils peuvent les adapter au fil des ans, en fonction des leçons tirées de l'expérience, mais ils ont établi des plans pour les 20 ou 30 prochaines années afin de déterminer comment ils souhaitent développer leur secteur agricole. Pour notre part, nous tendons à prévoir les choses pour deux ou quatre ans. Nous devrions regarder à plus long terme.

Les programmes bioindustriels prendront de l'importance dans l'avenir en appuyant les idées novatrices du secteur des produits agricoles. Apparaîtront régulièrement de nouveaux biomatériaux, de nouvelles sortes de plastique et des produits chimiques d'origine biologique, et si ce n'est pas au Canada que cela se passe, ce sera ailleurs.

Il est crucial d'attirer les entreprises au Canada. Nous n'inventons pas tout ici; nous devons donc nous tourner vers l'extérieur pour voir ce que nous pourrions attirer chez nous. Il y a eu par exemple les projets de BioAmber et d'Ecosynthetix. En outre, je me suis rendu récemment en Afrique du Sud, où nous avons signé un protocole d'entente avec une organisation locale qui investit dans de nouvelles entreprises du même secteur. Cette démarche ouvre la porte à une collaboration interentreprises entre l'Afrique du Sud et l'Amérique du Nord.

J'aurais de brèves observations à ajouter. Le cadre de réglementation est très important, mais sachez que je m'y intéresse depuis plus de 30 ans et que la question a toujours été au cœur des discussions. Je ferais simplement remarquer que nous disposons d'un des meilleurs régimes de réglementation du monde et qu'il nous suffirait d'apprendre à l'exploiter. Notre principal problème, c'est que nous ne l'utilisons pas correctement. Nous nous en servons essentiellement pour protéger la population canadienne en interdisant la commercialisation de nouveaux produits, alors que nous devrions le considérer

comme un solide régime à vocation scientifique qui peut favoriser l'entrée de nouveaux produits sur le marché et offrir des avantages économiques aux entreprises et aux consommateurs canadiens. Les retombées se feraient sentir dans le secteur agricole et dans le reste de l'économie.

Le Canada a une occasion d'assumer un rôle de chef de file concernant les produits chimiques d'origine biologique et les biomatériaux dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie. Nous pouvons mettre au point de nouvelles cultures et trouver de nouvelles façons d'utiliser la biomasse grâce à des idées novatrices, mettre en place un régime de réglementation efficient, convivial et axé sur les sciences, et instaurer un programme pour attirer au Canada des sociétés agricoles et bioindustrielles dont nous avons besoin.

● (1640)

Montrons la voie dans ce secteur et envisageons des approches indépendantes afin de rendre certains de nos programmes plus efficaces.

Pour résumer, Cultivons l'avenir 2 nous donne l'occasion de faire le bilan de Cultivons l'avenir 1 afin d'évaluer ce qui a porté fruit et ce qui a fait chou blanc. Nous pouvons tirer des leçons de l'initiative et améliorer les concepts entre ces deux programmes, que ce soit pour continuer de soutenir les projets novateurs, apporter des changements à ceux qui ont connu un succès mitigé et/ou envisager une approche indépendante pour les programmes pour lesquels des décisions rapides s'imposent.

Certaines des initiatives appuyées par la recherche doivent être évaluées pour passer du développement à la commercialisation. Il faut leur offrir du soutien si elles ont progressé depuis Cultivons l'avenir 1. Après quoi, il conviendra de créer un régime de réglementation convivial ayant un mandat de développement économique.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Fowlie, vous avez la parole. Veuillez vous en tenir à 10 minutes ou moins.

Mme Anne Fowlie (vice-présidente exécutive, Conseil canadien de l'horticulture) Merci beaucoup.

[Français]

Bonjour. C'est toujours un plaisir et un privilège de vous présenter nos idées.

[Traduction]

Le Conseil canadien de l'horticulture est l'association nationale qui représente les emballeurs, les producteurs et les entrepositaires de plus de 120 fruits et légumes frais cultivés. C'est un défi de taille, que nous relevons avec enthousiasme. Nous comptons parmi nos membres des associations nationales de production horticole représentant plus de 20 000 producteurs des quatre coins du pays, ainsi que des organisations de services connexes, des gouvernements provinciaux et des producteurs indépendants.

Je travaille au conseil depuis 1999. Avant d'y entrer, j'œuvrais depuis 1978 au sein de l'association des producteurs de pommes de terre de l'Est du Canada. J'ai principalement travaillé avec des producteurs et des coopératives agricoles, m'occupant notamment des ventes et du marketing.

Comme je l'ai indiqué, l'horticulture est une production agricole fort diversifiée et l'une des plus importantes industries agroalimentaires du Canada. Par exemple, les Canadiens dépensent plus de 14 milliards de dollars par année en fruits et légumes dans les commerces de détail, ce qui constitue 25 p. 010 de toutes les ventes au détail.

Mais comment prendre de l'expansion? Comment maintenir ce marché et élargir la catégorie de produits? Ce sera certainement grâce à toute une gamme d'innovations.

Avec des rentrées d'argent de cinq milliards de dollars, l'horticulture constitue également un très important secteur de la production agricole. C'est une source de revenus substantiels pour les exploitations de la Colombie-Britannique et de l'Île-du-Prince-Édouard, en plus d'être à l'origine de plus de la moitié des recettes tirées de la culture à l'extérieur des Prairies.

Bien entendu, à l'instar de tous les secteurs, nous avons subi les effets de la mondialisation, de la perte de capacité scientifique, un aspect qui vous intéresse particulièrement dans le cadre de vos travaux, ainsi que d'autres facteurs.

Je traiterai surtout de l'amélioration de la diversité et de la sécurité alimentaire, du renforcement de la durabilité dans le secteur agricole et du développement de nouveaux marchés, en essayant autant que possible d'établir un lien avec l'innovation.

Quand il est question de la vente et de la consommation de fruits et légumes au Canada, sachez que trois dollars sur quatre dépensés à cet égard servent à l'achat de produits d'importation. Nous exportons énormément aux États-Unis et, comme vous vous en doutez bien, il est crucial que l'environnement réglementaire soit favorable.

Pour ce qui est de ces trois dollars sur quatre, il est évident que nous ne pourrions jamais cultiver certains produits, mais nous pourrions certainement essayer de remplacer certaines importations par des produits canadiens.

J'aime à penser que collectivement, nous avons été novateur au fil du temps, et nous avons certainement remporté un certain succès, comme le programme des travailleurs agricoles saisonniers, lancé il y a plus de 40 ans grâce aux efforts du Conseil canadien de l'horticulture et de ses membres. Le Conseil détient d'ailleurs l'original du protocole d'entente conclu entre le gouvernement du Canada.

Nous croyons que nos efforts ont joué un rôle déterminant dans l'établissement du Centre de lutte antiparasitaire d'AAC, dont vous avez beaucoup entendu parler au fil du temps et qui contribue à notre compétitivité. Chose certaine, les travaux que ce centre effectue en collaboration avec l'ARLA stimulent l'innovation au sein du secteur, qui en a bien besoin.

Au chapitre de la sécurité des aliments, le programme Canada-GAP, auquel nous avons accordé beaucoup d'efforts pendant plusieurs années et qui est destiné aux producteurs, aux emballeurs et aux entrepositaires, est le seul programme de sécurité des aliments au Canada qui s'inscrit dans l'initiative internationale de sécurité alimentaire. C'est un succès retentissant pour notre ministre, le ministère de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Mais comment améliorer la diversité et la sécurité des aliments? C'est grâce aux Canadiens et pour les Canadiens. C'est un objectif prioritaire que nous ne pouvons atteindre que par le dialogue, la compréhension, la collaboration et une bonne dose d'innovation.

Et de quoi avons-nous besoin? Il nous faut un financement adéquat pour la recherche en innovation. Les témoins précédents ont

d'ailleurs abordé divers aspects de la question et formulé des observations fort pertinentes à ce sujet.

Nous devons prendre les mesures qui s'imposent pour élaborer et mettre en oeuvre des politiques et des programmes qui favorisent la rentabilité des producteurs. On peut, à ce chapitre, recourir à des moyens tant traditionnels que non traditionnels, que ce soit par l'innovation ou divers types de programmes de gestion du risque au sens très large. Nous devons établir un environnement réglementaire favorable.

Mais c'est à la ferme que tout commence; si l'exploitation est florissante, cette prospérité s'étendra ailleurs. La culture constante de produits de qualité nutritifs et sécuritaires, selon une méthode durable et concurrentielle, reposant notamment sur l'accès à des technologies nouvelles et novatrices en temps opportun et à des outils d'atténuation des risques offerts à prix raisonnable payé intégralement et rapidement, aura des avantages à long terme. Voilà la vraie recette de l'innovation et de la durabilité.

● (1645)

La recherche et l'innovation sont essentielles au maintien de notre compétitivité, et il ne fait aucun doute que l'annonce de l'initiative des grappes agro-scientifiques canadiennes a été reçue avec enthousiasme et le sentiment de voir s'ouvrir de nouvelles occasions pour le secteur de l'horticulture et, de fait, toute l'industrie agricole. Ce programme a été fort bien accueilli.

Son objectif était clairement énoncé: encourager les principales organisations agricoles à se mobiliser et à coordonner une masse critique de capacités scientifiques et techniques au sein de l'industrie, du gouvernement et du milieu universitaire pour créer, concevoir et mettre en oeuvre un programme national de sciences appliquées, des mesures de transfert de la technologie et des plans de commercialisation à l'appui de stratégies sectorielles.

En 2009, toujours en tenant compte du fait que nous disposons d'un large éventail de cultures et de besoins très diversifiés, nous avons cherché à rationaliser nos priorités et nos besoins en matière de recherche et d'innovation, ce qui nous a menés à retenir cinq secteurs thématiques: la santé et le bien-être, la sécurité et la qualité des aliments, la production et les systèmes afférents, le rendement environnemental du système horticole, qui englobe évidemment la lutte antiparasitaire, et la gestion et l'économie d'énergie. Le secteur serricole a certainement fait figure de chef de file à cet égard, notamment en gérant les coûts, mais également en s'employant à maintenir une production à l'année longue au Canada. Ainsi, je considère que toutes ces priorités cadrent magistralement avec celles du gouvernement du Canada.

Il s'est donc établi une grappe agro-scientifique en horticulture, laquelle permet à l'industrie et aux chercheurs de collaborer afin d'améliorer la rentabilité et la compétitivité en exploitant les ressources scientifiques et techniques pour appuyer des stratégies d'innovation. Cette grappe a donné à l'industrie une occasion de tirer parti collectivement du financement gouvernemental et de la recherche disponible afin de réagir de manière coordonnée à ses priorités.

Nous avons entendu des commentaires au sujet des processus d'approbation et de demande. Je dois bien admettre que s'il faut deux ans pour accéder aux fonds alors que le programme en dure cinq, tout bénéfique que soit le financement, le délai complique certainement un peu la donne, puisque la science n'est pas une entreprise à court terme.

L'innovation permet cependant de maintenir et de renforcer notre compétitivité, et la grappe pourrait produire des avantages et les synergies en améliorant la coordination.

Dans le document que nous vous avons remis, nous avons fait un résumé des projets en cours au sein de la grappe pour que vous puissiez les étudier à loisir. Certains sont certainement dignes d'intérêt, selon moi. L'un concerne notamment les petits fruits, en particulier les bleuets. Dans le cadre de ce projet, on collabore avec les fabricants de matériel afin de mieux utiliser la technologie dans les champs. On examine et applique des technologies de gestion de la protection des cultures dans les champs, utilisant notamment une série de capteurs et de caméras afin de différencier la bonne plante des mauvaises herbes afin d'appliquer le traitement en conséquence. C'est absolument fascinant, et nous aimerions beaucoup vous montrer de quoi il s'agit en vous présentant des vidéos. Les projets intéressants sont donc en cours.

Quant aux défis et aux occasions, bon nombre d'entre eux concernent la production. Or, nous ne pouvons ignorer le fait que c'est dans ce domaine que s'effectue une partie de la recherche fondamentale. Ce n'est pas ce qui se fait de plus populaire ou de plus glorieux, mais c'est là que tout commence. Sans un apport constant de produits de base de qualité supérieure, les transformateurs et les autres intervenants le long de la chaîne de production ne prospéreront pas non plus.

En ce qui concerne l'accès aux nouvelles variétés et la commercialisation de ces cultures, il s'agit ici encore d'une entreprise à long terme, qui est toutefois porteuse de croissance et d'innovation sur le marché.

Je voulais également effleurer la question des marchés nationaux et internationaux, et souligner l'énorme travail du Secrétariat de l'accès aux marchés à cet égard. Le ministre Ritz a assisté, cette semaine, à une séance au cours de laquelle le secrétariat a publié son premier rapport. Je crois qu'en faisant ressortir d'autres facettes que celles auxquelles nous nous intéressons, ce nouveau rapport aidera l'industrie à croître et à se distinguer.

Je m'en tiendrai peut-être là. Je sais que vous avez des questions, et je pourrais aborder d'autres sujets.

•(1650)

Les outils antiparasitaires sont essentiels. Je sais qu'on vous l'a souvent dit, mais encore une fois, la recherche joue un rôle important dans ce secteur. L'un des principaux problèmes auxquels nous sommes confrontés et dont nous nous occupons au sein du regroupement, c'est le taupin. C'est un énorme problème pour l'industrie de la pomme de terre au pays, notamment dans les provinces de l'Est. C'est si sérieux, qu'un groupe de travail, sous la présidence du ministre de l'Agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard, étudie la question. Les pertes financières sont assez importantes. Ce parasite affecte également les récoltes de carottes, et beaucoup d'autres récoltes ont été abandonnées à cause de lui.

Je vais m'arrêter ici.

Le président: Merci beaucoup, madame Fowlie.

Madame Raynault, vous avez cinq minutes.

[Français]

Mme Francine Raynault (Joliette, NPD): Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. McLaughlin.

Pourriez-vous nous en dire plus sur la biomasse? Que peut-on faire pour faire connaître ce secteur à la population?

[Traduction]

M. Murray McLaughlin: C'est une très bonne question. C'est un secteur que nous commençons à explorer... Le secteur de la biomasse doit être bien administré, et nous devons y sensibiliser la population. À Sarnia, où l'on retrouve beaucoup d'agriculteurs, nous pouvons produire de la paille et de la canne de maïs, mais nous pouvons aussi mettre en terre des cultures de remplacement.

Nous avons des terrains de recherche dans le parc scientifique de Sarnia où nous étudions le miscanthus commun et le panic raide, ainsi que d'autres cultures de biomasse, afin d'en apprendre davantage sur ces plantes et sur la façon de les traiter. Je crois que l'occasion est belle. Ces terrains de recherche sont ouverts au public. Les gens peuvent donc voir à quoi ressemblent ces cultures. Ils peuvent aussi lire sur celles-ci ou en discuter avec les spécialistes sur place. Il reste encore aux agriculteurs à découvrir la vraie valeur de ces cultures de remplacement. Est-elle suffisamment élevée pour justifier leur mise en terre, etc.?

Il reste encore beaucoup de travail à faire au cours des trois ou quatre prochaines années avant de constater une croissance significative de ce secteur dans les provinces de l'Est. Dans l'ouest du pays, nous travaillons avec la caméline, le triticale et d'autres plantes qui pourraient être utilisées à des fins industrielles.

Il reste encore beaucoup de travail de première étape à faire dans le développement des cultures de biomasse et la mise au point de processus de recherche afin de maximiser l'utilisation de ces cultures.

J'espère que cela vous aide un peu.

•(1655)

[Français]

Mme Francine Raynault: C'est le cas.

Vous avez parlé plus tôt d'un investissement dans ce secteur. Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur de cet investissement?

[Traduction]

M. Murray McLaughlin: Dans la biomasse?

[Français]

Mme Francine Raynault: Je parle du secteur de la biomasse.

[Traduction]

M. Murray McLaughlin: Tout dépend de la culture. Dans l'ouest du pays, nous avons beaucoup travaillé avec le triticale au cours des cinq ou huit dernières années. On a probablement investi entre 20 et 30 millions de dollars dans la recherche sur cette plante. Ces fonds provenaient d'un programme dans le cadre de l'ADF et en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture, aujourd'hui remplacé par Cultivons l'avenir 2. Les provinces ont également financé ce programme, ainsi que certains programmes de recherche sur la caméline et d'autres oléagineux.

En Ontario aussi, on s'intéresse à la biomasse, mais de façon un peu plus aléatoire. J'ignore combien d'argent a été investi dans la recherche, mais on en est probablement aux premières étapes de celle-ci, et les fonds investis sont probablement insuffisants. Il faut investir davantage, car nous devons comprendre comment ces cultures se développent. On utilise de moins en moins les cultures alimentaires pour la production de biomatériaux et de produits biochimiques. La biomasse est donc vraiment la nouvelle tendance. Nous devons déployer beaucoup d'efforts au cours des trois à cinq prochaines années pour faire la mise en marché de la biomasse et l'utiliser dans la fabrication de nouveaux produits chimiques d'origine biologique.

Encore une fois, des sommes ont été investies dans ce secteur, mais pas suffisamment — probablement davantage dans les provinces de l'Ouest qu'en Ontario. Je crois que les efforts vont se multiplier au cours des deux ou trois prochaines années dans le secteur de la biomasse.

[Français]

Mme Francine Raynault: Le financement provient-il seulement du gouvernement fédéral? J'ai cru comprendre que les provinces aussi participaient au financement de la recherche.

[Traduction]

M. Murray McLaughlin: Oui, les provinces participent également à ce financement. Le secteur forestier aussi est attiré par la biomasse. Nous n'en parlons pas dans le cadre de cette séance, mais des organisations forestières, comme FPInnovations, se penchent sur la façon d'utiliser la biomasse dans leur secteur. Il faudrait certainement travailler avec chaque province afin de déterminer quelles cultures on pourrait mettre en terre, à cause des caractéristiques géographiques et climatiques différentes.

Le président: Il vous reste encore un peu de temps, si vous le désirez, mais soyez bref.

[Français]

Mme Francine Raynault: Ma question s'adresse à Mme Fowlie.

Quelles sont les perspectives d'emploi à long terme de l'horticulture ou de la culture des petits fruits? En effet, on veut attirer une relève.

Mme Anne Fowlie: Vous parlez de la prochaine génération, n'est-ce pas?

C'est difficile, cela constitue une crainte pour nous. Je pense que nous y parviendrons peut-être avec de l'innovation et d'autres méthodes. Il y a aussi l'aspect de la rentabilité et de la qualité de vie. C'est parfois difficile pour les producteurs d'horticulture, car les coûts de production sont très élevés, surtout si on les compare aux coûts dans d'autres cultures. Selon moi, il s'agit vraiment d'une combinaison de solutions.

Il y a le travail sur la ferme, mais il y a aussi des carrières très intéressantes dans l'industrie. Cela comprend toutes les sciences qui sont importantes pour les cultures. Il faut penser à ce qu'on fera pour attirer les gens et les intéresser au travail dans les fermes et dans les industries qui soutiennent l'agriculture, plus particulièrement les sciences.

[Traduction]

Le président: Votre temps est écoulé. Merci.

Passons maintenant à M. Gill. Bienvenue au Comité de l'agriculture.

M. Parm Gill (Brampton—Springdale, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier les témoins pour leurs déclarations et les renseignements très précieux qu'ils nous fournissent.

J'aurais quelques questions à poser. Je vais d'abord m'adresser à M. McLaughlin.

Récemment, le gouvernement fédéral a remis à Azule Fuel Inc., à Sarnia, la somme de 1,6 million de dollars afin que l'entreprise poursuive ses travaux novateurs sur le biodiesel. Pourriez-vous nous expliquer l'importance d'un tel financement pour le secteur agricole?

• (1700)

M. Murray McLaughlin: Certainement. C'est très important pour la recherche sur les façons d'utiliser ces carburants de remplacement, dont le biodiesel. Sarnia est l'un des endroits où on effectue ces recherches. L'avantage qu'offre Sarnia, c'est que la ville a été créée grâce au pétrole. Je dois toujours rappeler aux gens, notamment aux Américains, que c'est à Petrolia, près de Sarnia, et non en Pennsylvanie que les premiers gisements de pétrole en Amérique du Nord ont été découverts. Ceux de la Pennsylvanie l'ont été deux ans plus tard.

Cette découverte dans les années 1850 fut le point de départ qui a fait de Sarnia une plaque tournante du pétrole. Mais, comme nous l'avons constaté, certaines entreprises du secteur ont quitté la région. Vers la fin des années 1900 et au début des années 2000, on s'est demandé comment faire pour garder ce qu'elle avait déjà tout en développant de nouveaux secteurs. On a donc décidé de se concentrer sur l'écologie et la durabilité. Ainsi, les produits bioindustriels et les biocombustibles sont devenus des éléments essentiels de ce tournant, car les entreprises pétrolières pouvaient déjà produire, entre autres, des carburants à base de pétrole prêts à l'emploi. C'était donc une évolution naturelle pour Sarnia.

M. Parm Gill: Merci.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Fowlie.

Dans le cadre du programme Cultivons l'avenir, le gouvernement fédéral actuel a remis la somme de 4,8 millions de dollars au regroupement scientifique sur l'horticulture. Pourriez-vous nous parler de certains des projets importants qui ont été créés grâce à cet argent?

Mme Anne Fowlie: Certainement. Encore une fois, notre mémoire aborde plusieurs de ces projets.

Une des difficultés que nous avons avec le regroupement scientifique — il était quand même question de 120 cultures différentes —, c'était d'établir les priorités. Nous avons déjà une certaine expérience à ce chapitre grâce à notre programme de salubrité alimentaire dans les regroupements de culture. On avait alors établi les priorités en fonction des risques. Nous avons les pommes de terre, une culture racine, les légumes-feuilles, les petites fruits et les fruits de verger. Toutes ces cultures présentaient un certain risque. Nous avons suivi ce modèle, car il nous avait été très utile. Nos membres étaient à l'aise avec celui-ci et ils étaient déjà habitués à collaborer. Nous avons travaillé ensemble afin de définir les priorités à l'intérieur de ces regroupements de cultures. Une fois les priorités établies, des projets ont été proposés, dont certains ont été approuvés.

Deux projets sont en cours en ce qui a trait aux fruits de verger. Le premier porte sur les techniques avancées d'entreposage et de manipulation après récolte pour les pommes du Canada. Vous trouverez dans le mémoire les détails et les objectifs du projet. Les choses progressent bien. L'autre projet — qui servira de plateforme pour la culture d'une multitude d'autres produits — vise à définir les marqueurs génétiques afin d'améliorer la sélection des pommes au pays. Avec ce projet, on cherche à jeter les bases d'un programme à grande échelle de sélection des pommes à l'aide de marqueurs en recueillant des données génomiques sur plus de 1 000 cultivars de pommes différents. Nous aurons ainsi une gamme de produits nous permettant de réagir rapidement aux changements du marché, que ce soit en raison des dommages causés par un ravageur ou de la demande de la clientèle, et d'offrir une variété de pommes différentes.

J'ai parlé de l'état d'avancement du projet sur les bleuets. C'est un projet très intéressant qui attire beaucoup l'attention. Nous avons aussi quelques projets très importants sur l'eau et son rôle dans la salubrité des aliments. Il y a des lacunes sur le plan des données scientifiques nécessaires pour soutenir ces programmes. Il est clair que nous voulons continuer à mettre l'accent sur la salubrité des aliments en misant uniquement sur les données scientifiques. Il y a des lacunes universelles à ce chapitre en ce qui concerne l'eau.

Ce sont des projets intéressants.

Nous avons aussi des projets sur les pommes de terre, dont un sur le mildiou et le taupin, comme je l'ai mentionné. Ces projets sont intéressants en raison de l'expertise canadienne en la matière. Le chef de file dans le dossier du taupin, c'est le ministère de l'Agriculture. Ce que je veux dire, c'est que nous avons besoin des installations et des scientifiques du ministère. Nous sommes inquiets de voir leur accès restreint. Nous avons entendu parlé plus tôt de la perte de moyens. Que peut-on faire pour attirer de nouveaux scientifiques? Nous avons vraiment besoin du ministère et de son expertise.

Ce ne sont là que quelques exemples. Je pourrais en parler davantage, mais je vais m'arrêter ici.

• (1705)

Le président: Merci.

Monsieur Valeriote, vous avez cinq minutes.

M. Frank Valeriote: Merci beaucoup à vous deux d'être venus.

Monsieur McLaughlin, je me souviens de vous avoir rencontré dans le cadre de l'activité de lobbying qui a eu lieu au Château. C'était une activité réussie. Je suis heureux de vous revoir.

J'ai participé à la création d'un centre d'innovation, à Guelph. La raison pour laquelle nous l'avons créé, c'est qu'il y avait, selon nous, un fossé entre les idées et l'argent. C'est ce que nous appelons « la vallée de la mort ». C'est le fossé séparant les innovations et les idées de leur commercialisation. Je lisais dans un journal de Saskatoon que la productivité agricole accuse un retard annuel de 1,7 p. 100 par rapport aux besoins grandissants du marché. Pour répondre à la demande, nous devons combler ce retard.

Je vous ai déjà parlé des actions accréditatives et des crédits à titre d'incitatifs pour l'industrie. Les gouvernements ne veulent pas influencer les choix. Le crédit d'impôt RS&DE, pour la recherche et l'innovation, les aide en ce sens, n'est-ce pas? Les actions accréditatives et les crédits d'impôt, ce serait une bonne solution, selon vous? Sinon, auriez-vous quelque chose à proposer? Je sais qu'il y a l'Initiative de développement de produits agricoles innovateurs, une composante de Cultivons l'avenir. Mais, on me dit que c'est insuffisant. Qu'est-ce qu'il nous manque d'autre?

M. Murray McLaughlin: Eh bien, je crois que...

Nous utilisons beaucoup les actions accréditatives. Je siège au conseil de BIOTECanada. Nous sommes d'avis que ces actions seraient aussi avantageuses pour le secteur des sciences de la vie qu'elles l'ont été pour le secteur pétrolier et gazier.

Je travaille en étroite collaboration avec les gens de Guelph — Gord Surgeoner siège à mon conseil, et je siège également au conseil de Bioentreprise. Nous discutons beaucoup de ce qui nous manque. Comme vous le savez probablement, nous tentons, avec un certain succès, de mettre sur pied un fonds de capital-risque pour l'agriculture par l'entremise de Bioentreprise. Personne ne nous claque la porte au nez; les gens nous écoutent. On verra où cela nous mènera.

Mais, ça, c'est un fonds dans le secteur privé. Une autre chose qui manque, ou qu'il serait bien d'avoir, c'est des prêts garantis. Lorsque nous discutons avec des représentants d'entreprises américaines de produits chimiques d'origine biologique afin de les convaincre de déménager leur entreprise au Canada, ils nous disent que, chez eux, ils peuvent facilement obtenir un prêt garanti de 50 millions et plus du gouvernement fédéral et avoir accès à des fonds de l'État. Je ne crois pas qu'il nous soit nécessaire d'offrir des garanties aussi élevées.

Avant de s'installer à Sarnia, l'entreprise BioAmber a étudié 99 autres emplacements possibles, tous aux États-Unis. Quatre ou cinq étaient très intéressants, mais l'entreprise a finalement arrêté son choix sur Sarnia.

Au cours des six ou huit derniers mois, nous avons aidé l'entreprise à obtenir environ 35 millions de dollars auprès des gouvernements fédéral et provincial. BioAmber a choisi de venir au Canada, car il était plus pratique et plus économique pour elle de s'installer à Sarnia plutôt qu'au milieu des champs de maïs de l'Iowa. C'est une entreprise de produits chimiques d'origine biologique.

M. Frank Valeriote: J'ai moi-même déjà été entrepreneur. Je me fais sans doute le porte-parole de bien des gens, et peut-être de quelques-unes des personnes ici présentes, en disant que si j'avais eu l'occasion d'investir dans de petites entreprises... car on en a marre des fonds mutuels et des instruments semblables, surtout dans la conjoncture actuelle du marché.

Si chez nous, à Guelph, Bioentreprise avait indiqué qu'elle mettait sur pied un fonds dans lequel on pourrait investir pour obtenir des actions accréditatives et toucher un dividende immédiat, les gens auraient profité de l'occasion pour courir le risque avec cette industrie. Je lisais d'ailleurs dans *The Economist* que c'est un trait de caractère que nous aurions légué les Britanniques, et qui nous distingue des Américains.

Êtes-vous à même de le constater? Voyez-vous des possibilités pour les investissements privés? Nous devons vraiment offrir des incitatifs pour l'investissement privé et ne pas toujours compter sur le gouvernement pour faire le nécessaire.

• (1710)

M. Murray McLaughlin: Je suis d'accord et je crois que les investissements privés ont leur place. Pensez à une entreprise comme BioAmber dont les installations valent entre 80 et 90 millions de dollars. L'aide reçue du gouvernement prend la forme de prêts. Il ne s'agit pas de subventions. C'est l'entreprise qui injectera le reste des fonds requis.

Le problème c'est que la plupart des entreprises naissantes ont une cote de crédit triple B, dans le meilleur des cas. Les banques ne vont faire affaire avec vous que si vous avez une cote double B tout au moins. C'est la raison pour laquelle il doit exister un mécanisme pour aider ces entreprises à financer la première phase d'installation. Une fois cette étape franchie, les banques voudront probablement leur prêter main-forte, car elles auront alors acquis une cote double B. La première installation est donc essentielle pour obtenir du financement.

M. Frank Valeriote: D'accord.

Il me reste du temps, monsieur le président?

Le président: Malheureusement pas.

Nous devons passer à M. Lobb. Vous avez cinq minutes.

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Je vous remercie.

Avec la hausse de près de 300 points à la fermeture des marchés aujourd'hui, M. Valeriote souhaiterait sans doute avoir investi encore davantage.

Ma première question s'adresse à Mme Fowlie. Je représente notamment le comté de Huron. Pas très loin d'où j'habite, il fut un temps où une série de pommeraies s'alignaient des deux côtés d'une route de campagne.

Dans les secteurs où les horticulteurs font l'objet de différentes pressions, notamment pour ce qui est du prix des terres et des possibilités de reconversion à d'autres cultures plus simples à récolter, comment votre groupe parvient-il à faire avancer le dossier de l'innovation pour contrer en quelque sorte les pressions qui s'exercent? Ou bien est-ce que je viens de décrire une situation qui ne touche que ma propre région? J'ai l'impression que c'est un phénomène que tout horticulteur doit vivre.

Qu'en pensez-vous?

Mme Anne Fowlie: Merci beaucoup.

C'est assurément quelque chose qui nous préoccupe beaucoup, surtout dans notre secteur, même si le phénomène ne touche pas uniquement l'horticulture. À certains égards, c'est une forme d'évolution, mais comment pouvons-nous composer avec cette tendance? Peu importe comment se manifestera ce processus évolutif, il faudra toujours que l'Homme trouve de quoi manger. Lorsque des terres arables sont converties à d'autres fins, on ne peut jamais leur rendre leur vocation agricole.

Je crois qu'il y a différentes pistes possibles. Il y a notamment l'avenue de la diversification empruntée par certains agriculteurs qui peuvent combiner les récoltes, lancer une autre entreprise, se tourner vers l'innovation et adopter de nouvelles méthodes de production. En 2008, 45 p. 100 des aliments transformés mis sur le marché étaient assortis de renseignements sur la santé et la valeur nutritive. Comme cette proportion était de 31 p. 100 en 2002, je suppose qu'elle a encore augmenté aujourd'hui, à l'aube de 2012.

Quels sont les débouchés pour l'horticulture, notamment au chapitre de la santé? Je vois certaines possibilités, que ce soit avec les alicaments ou les plantes médicinales, ou tout simplement via la consommation de produits frais, ce qui n'est pas nécessairement le

cas dans les autres secteurs. Les avancées technologiques permettent de faciliter la production agricole... Je ne veux pas parler d'un fardeau. Le processus peut être complexe. Comme je l'ai mentionné précédemment, les coûts de production très élevés sont certes une caractéristique unique à l'horticulture. Comment assurer en permanence aux horticulteurs un meilleur niveau de vie et une rentabilité accrue? Certains de ces facteurs...

Le Canada a perdu une grande partie de sa capacité de transformation. C'est un phénomène à ne pas négliger qui a été néfaste pour notre industrie. Il y a toute une série d'éléments qui expliquent le tour qu'ont pris les choses, mais il faudra en discuter en profondeur sur une autre tribune.

M. Ben Lobb: Très bien.

J'ai une question pour M. McLaughlin. Si je peux par la suite, je vous en poserais une autre.

Monsieur McLaughlin, vous avez indiqué dans l'une de vos déclarations qu'il fallait cesser d'utiliser les cultures vivrières pour la production de biomasse ou de biodiesel. Comme il y a de toute évidence une large proportion de nos cultures vivrières qui servent à ces deux usages, y aurait-il lieu, dans le contexte de Cultivons l'avenir 2, de se pencher sur cette utilisation dans le cadre de projets de recherche et de soutien à l'innovation? Ou bien devrions-nous nous tourner pour ce faire vers d'autres cultures comme celle du panic raide, pour reprendre l'excellent exemple que vous avez cité? Et convient-il aussi de s'interroger sur le nombre d'acres que l'on peut consacrer à la production de biomasse et de biocarburants...

• (1715)

M. Murray McLaughlin: Pour ce qui est de la biomasse, il y a deux possibilités. Il y a d'abord celle qui est produite à partir des cultures existantes. Pour le maïs, on pourrait commencer à se servir des épis sans les grains pour produire des biocarburants. Les recherches sont toujours en cours à ce sujet, mais nous en viendrons à utiliser cette composante de la récolte qui ne sert à rien aujourd'hui. Il en va de même de la paille de blé et des autres pailles qui sont toujours inutilisées. On pourrait s'en servir comme matière cellulosique pour la production de composés biochimiques ou de biocarburants, plutôt que d'utiliser la céréale elle-même. Il faudra sans doute attendre encore de trois à cinq ans, mais nous allons voir progressivement de plus en plus de ces substances cellulosiques entrer dans la composition de ces produits.

Il s'agit surtout d'éviter l'utilisation de denrées comestibles. Ce n'est plus une simple question théorique. Nous en sommes rendus là; c'est ce qui nous guette. De nombreux travaux de recherche sont en cours à l'échelle planétaire. Les États-Unis mettent eux aussi les bouchées doubles dans ce secteur à l'heure actuelle. Encore là, nous devons demeurer à l'affût des nouveaux développements, non seulement au Canada, mais partout à l'étranger, que nous pourrions mettre à contribution au pays pour créer de nouveaux débouchés commerciaux.

Je voudrais ajouter un bref commentaire sur le cas de l'horticulture. J'ai moi-même une petite bleuëtière. Il ne faut pas oublier que lorsqu'on plante des bleuëts en corymbe, il faut compter cinq ans avant que la production atteigne sa pleine capacité. Il y a donc une longue période pendant laquelle l'agriculteur doit investir beaucoup d'argent avant que ses efforts ne commencent à produire de bons rendements. Il doit y avoir une façon d'aider ces producteurs pendant la période de mise en marche. C'était simplement un aparté.

M. Ben Lobb: Vous avez bien sûr été témoin de bien des bouleversements dans votre domaine au fil de votre carrière, notamment au chapitre de la propriété intellectuelle et des éléments qui s'y rattachent. Pouvez-vous nous parler de vos expériences à cet égard, entre autres lorsqu'il s'agit de défendre ces droits aux États-Unis?

M. Murray McLaughlin: Les brevets et les marques de commerce revêtent une importance capitale. Toute entreprise souhaitant vendre ses produits au Canada doit bien évidemment obtenir de telles reconnaissances. La défense de ces droits aux États-Unis n'est pas problématique. La plupart des demandes sont en effet déposées de toute manière aux États-Unis d'abord, simplement parce que le processus est plus rapide ainsi. On peut ensuite faire la demande au Canada et partout ailleurs dans le monde où l'on veut être protégé. Généralement, les brevets sont toutefois déposés aux États-Unis d'abord.

M. Ben Lobb: Les cultures prévalentes il y a peut-être 50 ou 60 ans — et la betterave à sucre en serait un bon exemple... J'ai appris récemment que l'on envisage de planter des milliers d'acres de betteraves à sucre dans le sud de l'Ontario en utilisant quelques-unes des terres les moins productives pour la culture du tabac. Je ne sais pas si vous en avez entendu parler.

À cet effet, comme des agriculteurs pourraient être intéressés par de nouvelles formes de cultures qui étaient pratiquées autrefois, je me demandais comment ces connaissances peuvent être transférées et quel est le point de départ des recherches sur les possibilités offertes par des cultures semblables.

M. Murray McLaughlin: Dans certains cas, les connaissances requises sont déjà accessibles. Comme j'habite près de Tillsonburg, je connais bien la région dont vous parlez et je dirais qu'on y cultive sans doute davantage de patates douces. La betterave à sucre est cultivée en assez grande quantité dans le comté de Lambton. On l'expédie actuellement de l'autre côté de la frontière pour la production de sucre dans une raffinerie du Michigan. Nous avons malheureusement perdu toutes nos raffineries de sucre il y a plusieurs années, mais il existe peut-être des possibilités d'utilisation de la betterave à sucre pour la production bioindustrielle, car une fois le sucre extrait de la betterave, il reste encore une quantité de biomasse à exploiter. C'est une perspective qui n'a pas encore été vraiment explorée du côté canadien.

Je ne sais pas quels pourraient être les rendements avec les sols sablonneux de notre secteur de l'Ontario. Tout dépend sans doute de l'année. Ce n'est pas une région où l'on cultivait la betterave à sucre auparavant. Cette culture s'est toujours faite dans les sols limoneux et argileux près de Chatham au sud, et plus au nord dans le comté de Lambton.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Atamanenko, vous avez le mot de la fin.

M. Alex Atamanenko: Merci à vous deux pour votre présence aujourd'hui.

Madame Fowlie, vous avez indiqué que sur 4 \$ dépensés par les consommateurs canadiens pour des fruits et légumes, 3 \$ allaient à des produits importés. Quel serait selon vous un ratio réaliste que nous pourrions viser et quel est le principal moyen à mettre en oeuvre pour y parvenir?

• (1720)

Mme Anne Fowlie: Même un ratio de 50-50 représenterait une amélioration considérable.

Il faudra entre autres réussir à élargir la variété de produits offerts en fonction des cultures en cours ailleurs dans le monde. Il y a aussi une question de goût. Il faut que le prix soit juste. Les produits doivent être accessibles en tout temps. Il faut qu'il n'y ait aucune imperfection, et il y a bien d'autres facteurs à considérer, ce qui fait que le développement de nouvelles variétés fait partie de la solution.

Nous avons parlé des bleuets et du temps qu'il faut avant de pouvoir les mettre sur les marchés. Notre industrie bleuetière a connu une croissance phénoménale. Nous en exportons de grandes quantités. Par ailleurs, nous avons l'habitude de consommer les fraises cultivées au Canada qui nous arrivent au début de l'été. Nous en avons pendant le week-end de la Fête du Canada et quelque temps par la suite. D'importants efforts sont déployés pour envisager la culture de variétés différentes de telle sorte que les fraises canadiennes puissent demeurer sur le marché plus longtemps.

[Français]

Je pense à la compagnie Demers. En effet, certaines des fraises qu'elle cultive viennent à maturité plus tard.

[Traduction]

Nous pouvons désormais acheter des fraises canadiennes jusqu'au mois d'octobre, mais il faut consentir un investissement de 50 000 \$ l'acre avant même de pouvoir planter ces fraises.

M. Alex Atamanenko: J'ai déjà posé la question. Lors d'un banquet de la Fédération canadienne de l'agriculture tenu l'an dernier, j'étais assis à côté de l'un de vos directeurs. J'ai oublié son nom, mais c'était un gros producteur de brocoli en Ontario.

Mme Anne Fowlie: Est-ce que c'était Ken Forth?

M. Alex Atamanenko: Sans doute. Il a indiqué qu'il faisait de l'argent uniquement lorsqu'un problème affectait les récoltes aux États-Unis, lorsqu'il y avait une sécheresse, par exemple. J'ai cru comprendre que c'était le plus important producteur de brocoli au Canada, mais il devait tout de même lutter pour sa survie. Comme on parle de toute évidence ici d'un producteur important qui avait accès à la technologie, il y a lieu de se demander ce que nous pourrions faire. Je veux bien sûr vous amener à parler de l'ouverture des frontières pour les fruits et légumes. Que pouvons-nous faire pour maintenir notre statut de nation commerçante?

J'ai parlé aux gens de l'Association des fruiticulteurs de la Colombie-Britannique au sujet des problèmes que vivent les pomiculteurs du Canada qui voient toutes ces pommes subventionnées atterrir sur notre territoire. Devrions-nous préconiser une forme quelconque de prix plancher? En avez-vous discuté à l'échelle nationale? On peut toujours innover sans cesse, mais on aura tout de même de la difficulté à survivre si quelqu'un vient faire chez nous du dumping de fruits et légumes à un prix inférieur à nos coûts de production. Alors ou bien on laisse tomber les cultures en question et on renonce à cet objectif de 50 p. 100, ou bien on essaie de faire quelque chose.

Je me demandais si vous vous étiez intéressés à la question et si vous aviez des suggestions à nous soumettre.

Mme Anne Fowlie: Nous avons discuté de différentes choses. Dans le cas de l'horticulture, il n'y a certes pas, à proprement parler, de régimes de commercialisation comme il en existe dans certains autres secteurs. Nous devons notamment composer avec un manque flagrant de connaissance du marché et de données commerciales. Il arrive même que l'on ne connaisse pas vraiment la véritable valeur d'un produit sur le marché. Il suffit alors d'un producteur qui vend à rabais pour faire baisser les prix. Il y aurait certaines mesures à prendre pour rectifier le tir à cet égard.

Nous envisageons également la création d'une agence de promotion et de recherche. Encore là, il faudra enclencher le processus en misant sur quelques-unes des cultures les mieux établies. Cela ne va pas nécessairement faciliter les choses à la frontière, mais on pourra ainsi réinvestir davantage pour la recherche et l'innovation au sein de notre industrie.

Surtout en raison de la très forte intégration des marchés canadiens et américains, nous constatons une collaboration de plus en plus étroite, tant à l'échelle nationale que transfrontalière, entre certains secteurs agricoles clés pour voir comment on peut changer la donne ou trouver un meilleur équilibre entre l'offre et la demande dans le contexte de cette problématique.

M. Alex Atamanenko: Certains fruiticulteurs m'ont raconté ce que font souvent les Américains pendant la grosse saison des pommes. Ils remplissent leurs camions de pommes et le chauffeur ne sait même pas où il doit se rendre jusqu'à ce qu'on lui indique la direction d'un supermarché canadien où les pommes sont écoulées à bas prix.

Nous faisons de notre mieux en matière d'innovation. Il faudrait bien sûr que le gouvernement investisse davantage, notamment pour la recherche, et que tout le monde contribue, mais si en fin de compte on ne fait rien pour vous protéger de telle sorte que les agriculteurs de ma région n'aient plus... Nous leur avons rendu visite l'an dernier. Ils sont plutôt mal en point. Ils sont nombreux à se résoudre à labourer leurs champs pour essayer d'y planter des vignes, si ce n'est plus possible avec les petits arbres, ou encore à essayer de vendre leurs terres. Souvent la vente est impossible, parce qu'elle fait partie d'une réserve de terres agricoles. Si l'on souhaite demeurer une nation productrice de fruits et de légumes, il faut que l'on puisse mieux contrôler notre approvisionnement alimentaire et notre souveraineté en la matière. Et je parle simplement...

• (1725)

Mme Anne Fowlie: Il va de soi qu'il y a du travail à faire pour améliorer la connaissance du marché, mieux comprendre sa dynamique et y instaurer un plus grand décorum, si je puis m'exprimer ainsi, de telle sorte qu'une plus grande proportion des dépenses consacrées à l'alimentation revienne dans les poches des agriculteurs.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Payne, il reste du temps pour une courte question. Nous devons discuter brièvement des travaux du comité.

M. LaVar Payne: Merci, monsieur le président.

J'ai simplement un commentaire. Dans ma circonscription, on cultive la betterave à sucre et la pomme de terre. Je m'intéresse à la recherche en cours concernant la larve de taupin. À ma connaissance, ce parasite ne pose pas problème dans ma circonscription du sud-est albertain, la région de Taber-Lethbridge.

Mme Anne Fowlie: Vous avez de la chance. C'est davantage un problème en Colombie-Britannique et dans les régions plus à l'est. J'espère que vous continuerez à être épargnés.

M. LaVar Payne: Je vous remercie.

Le président: Merci d'avoir été aussi brefs.

Mme Anne Fowlie: Monsieur le président, pourrais-je prendre un moment pour vous lancer une invitation?

Le président: Certainement.

Mme Anne Fowlie: Je voudrais vous inviter à notre fête automnale des récoltes. Vous avez eu la grande gentillesse de coprésider notre premier événement semblable qui a été couronné de

succès en mars dernier. Nous allons tenir une fête automnale le 22 novembre prochain et ce serait certes l'occasion pour vous de discuter avec plusieurs producteurs agricoles de différentes régions du pays. Comme nous organisons l'événement en collaboration avec l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes, il y aura également des détaillants et des grossistes.

Le président: D'accord, et je vous dirais que la fête de mars était vraiment extraordinaire.

Mme Anne Fowlie: Et nous aurons encore des martinis à la pomme de terre. Pour ceux qui n'ont pas eu la chance d'y goûter, j'espère vous mettre l'eau à la bouche.

Le président: Merci beaucoup, Anne.

Monsieur McLaughlin, merci de votre présence. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Je m'adresse maintenant aux membres du comité. Nous vous avons distribué une liste de tous les témoins qui ont déjà comparu et une liste de ceux qui doivent comparaître d'ici le 3 novembre. Je vous signale que les fonctionnaires du ministère seront ici le 15 novembre. Je remercie d'ailleurs M. Lemieux qui a pris les dispositions nécessaires à cet effet.

Je voulais savoir si nous souhaitons continuer la portion de notre étude portant sur l'innovation ou si nous préférons plutôt, après la visite des gens du ministère le 15 novembre, commencer à convoquer des témoins pour l'un des autres sujets prévus, qu'il s'agisse de la gestion des risques commerciaux, ou peu importe. J'ai seulement besoin de savoir ce que vous voulez faire.

M. Alex Atamanenko: Les témoins qui sont énumérés ici, jusqu'au n° 28, sont tous là pour parler d'innovation?

Le président: Oui.

M. Alex Atamanenko: Vous n'êtes pas en train de dire que nous allons leur demander de témoigner relativement à un autre sujet — il est bien certain que nous allons les accueillir dans le cadre de cette étude?

Le président: Non, ils vont témoigner concernant l'innovation.

M. Alex Atamanenko: D'accord.

Je suggère que nous passions à une autre étude après coup.

Le président: D'accord.

D'autres observations à ce sujet?

Frank.

M. Frank Valeriote: Je pense un peu la même chose.

Le président: Vous voulez que nous passions à un autre sujet, que ce soit la gestion des risques des entreprises ou celui dont vous déciderez. Tout le monde est d'accord?

Frank.

M. Frank Valeriote: Non, nous pensions que nous allions discuter du dossier de la Commission canadienne du blé, et ce ne sera pas le cas.

Cultivons l'avenir 2 est un sujet extrêmement important.

Le président: Tout à fait.

M. Frank Valeriote: À mon humble avis, l'innovation est primordiale, sans doute davantage qu'à peu près n'importe quel autre sujet que nous pourrions aborder. Je pense donc que nous devons poursuivre l'étude jusqu'au bout.

Le président: Alors vous voulez qu'on continue?

J'essaie simplement de dégager un consensus.

M. Frank Valeriotte: C'est ce que vous disiez?

M. Alex Atamanenko: Oui, après qu'on ait entendu tous les témoins sur la liste.

M. Frank Valeriotte: Dans ce cas, je suis d'accord.

Désolé.

Le président: Qu'est-ce qui se passe?

M. Alex Atamanenko: Frank n'était pas sûr de bien comprendre. J'avais dit qu'une fois la liste terminée nous...

M. Frank Valeriotte: Je n'avais pas entendu cette précision.

Le président: Oui, bien sûr. Nous allons entendre tous les témoins sur cette liste, recevoir les gens du ministère le 15 et, si tout le monde est d'accord, aborder un autre sujet le 17. C'est ce qui est suggéré.

Quelqu'un s'y oppose?

• (1730)

M. Pierre Lemieux: Non.

Nous devrions décider du sujet que nous allons étudier par la suite de telle sorte que nous puissions notamment convoquer des témoins.

Le président: D'accord.

Notre séance tire vraiment à sa fin. Je dois me rendre sans tarder à une autre activité.

M. Pierre Lemieux: Nous pourrions en discuter lors de notre prochaine réunion.

Le président: Ou vous pouvez me faire parvenir vos suggestions par courriel demain, ou lundi au plus tard, ou les envoyer directement à notre greffier. Si nous arrivons à nous entendre sur notre prochain thème d'étude, il faudra que chacun nous propose sans tarder des témoins à convoquer pour que David puisse faire le nécessaire.

C'est d'accord?

M. Pierre Lemieux: Monsieur le président, notre analyste a établi un plan de travail. Je ne sais pas si tout le monde en a encore une copie.

Monsieur Valeriotte, avez-vous toujours le plan de travail préparé par notre analyste?

Le président: Quel est le prochain sujet sur cette liste, Pierre?

M. Pierre Lemieux: Il y a la gestion des risques commerciaux, la science et l'innovation, la compétitivité des entreprises, la commercialisation et les échanges, et la satisfaction de la demande des consommateurs.

Peut-être notre greffier pourrait-il distribuer à nouveau ce plan de travail pour que chacun en ait une copie. Nous pourrions ainsi en discuter brièvement lors de notre prochaine séance.

Le président: Frédéric, est-ce que ça change quoi que ce soit pour vous que nous déterminions de commencer par tel ou tel sujet?

Cela ne fait aucune différence? Est-ce que la gestion des risques des entreprises vous convient ou préférez-vous autre chose?

Cela n'a pas d'importance pour moi.

M. Pierre Lemieux: Nous pourrions peut-être vous répondre ultérieurement à ce sujet.

Des voix: D'accord.

Le président: D'accord, j'attendrai vos réponses. Excellent, je vous remercie.

Passez un bon week-end.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>